

Maltais, *trophè*, *ktèsios*...

Remarques autour des figurines de chien en terre cuite d'Égypte

Jérôme Gonzalez

Institut d'égyptologie François Daumas

UMR 5140 (CNRS - Université Montpellier 3 Paul Valéry)

LA PRÉSENTE CONTRIBUTION eut comme point de départ une figurine de chien-gargouille en terre cuite pour laquelle le professeur J.-Cl. Grenier proposa d'identifier un chien d'Isis-Sothis. L'identification de cet animal déversoir ainsi amorcée, elle s'est vite avérée composite. Nous proposons donc ici la première étape de l'enquête ¹.

Le chien représenté par les terres cuites de l'Égypte grecque et romaine a été abondamment commenté ; qu'il soit associé aux divinités Isis et Harpocrate ou individualisé ². D'emblée, cette dernière possibilité rappelle que le canidé peut avoir une existence propre. Autre constat, le processus d'identification se fonde sur la figure d'Isis assise sur le chien de Sirius, en sa forme d'Isis-Sothis. Or, les commentateurs constatent à l'occasion l'inadéquation entre l'aspect de petit chien et celui de l'agressif Sirius. Malgré tout, les figurines d'Harpocrate associé au chien maltais sont expliquées à l'aune des mêmes images d'Isis chevauchant *Canis maior*. Il s'agit là d'un processus qui engage à identifier tout chien, individualisé ou non, comme étant le chien de Sirius ou un équivalent égyptien. Le modèle isiaque apparaît alors comme antérieur à tout autre, quand bien même l'archéologie montre que ce type iconographique est bien plus récent – point important abordé dans une prochaine contribution. On en est venu à présupposer une invention grecque réinterprétant le motif du chien de Sirius sous les traits d'un petit camarade de jeux.

Bien que l'article se destine à l'examen du chien individualisé, le bref résumé des approches précédentes laisse entendre que certaines associations dont il est l'objet ne peuvent être ignorées. Cependant, à ce niveau de l'étude et compte tenu de son développement, il a semblé

¹ Seconde phase à paraître sous le titre « Des chiennes d'Isis-Sothis en Narbonnaise ? ». Je tiens à remercier Bernard Mathieu et Dimitri Meeks pour leurs remarques et indications précieuses.

² La documentation étant aussi très abondante, retenir parmi les auteurs, P. PERDRIZET, *Les terres cuites grecques d'Égypte de la Collection Fouquet I*, Nancy, Paris, Strasbourg, 1921, p. 145 ; G. CLERC, « Isis-Sothis dans le monde romain », dans M.B. de Boer, T.A. Edridge (éd.), *Hommages à Maarten J. Vermaseren I*, EPRO 68, Leyde, 1978, p. 247-281 ; Chr. DESROCHES-NOBLECOURT, « Isis Sothis, – le chien, la vigne – et la tradition millénaire », dans J. Vercouter (éd.), *Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire. Livre du centenaire 1880-1980*, MIFAO 104, 1980, p. 15-24 ; M. MALAISE, « Harpocrate, la tortue et le chien. Contribution à l'iconographie du fils d'Isis », BSFE 122, 1991, p. 13-35 ; L. TÖRÖK, *Hellenistic and Roman Terracottas from Egypt*, Rome, 1995, p. 172-173, n° 280-282 ; C. BOUTANTIN, « Les figurines zoomorphes de l'Égypte gréco-romaine », *Anthropozoologica* 38, 2003, p. 77-90 ; D.M. BAILEY, *Catalogue of the Terracottas in the British Museum IV. Ptolemaic and Roman Terracottas from Egypt*, Londres, 2008, p. 175a-176a (abrégé par la suite CTBM).

préférable de réserver pour plus tard la prise en compte de postulats relatifs, par exemple, à la valeur solaire d'Harpocrate associé au chien ou les éventuelles implications du lever héliaque de Sirius. L'objectif étant d'établir le premier jalon d'une reconsidération de l'image du chien ponctuellement liée aux divinités isiaques, et ce, sans opinion prédéterminée.

Les terres cuites, après une mise au point quant à la dénomination du chien en question, n'ont pas été traitées du point de vue de leur fabrication. Le thème iconographique dans ce qu'il a de caractéristique a été privilégié, plutôt que l'origine du groupe iconographique <chien maltais> ou son appartenance à différentes séries. C'est le contexte d'emploi initial du thème, jugé significatif, qui a orienté la recherche. Les variantes égyptiennes apparaissant alors moins « exotiques » et intégrant la perspective du monde gréco-romain auquel se rattache le territoire où leur production s'est développée. S'agissant de ces petits chiens de terre cuite autonomes, le lecteur ne sera donc pas surpris de rencontrer plus de références grecques puis romaines qu'égyptiennes. Ces dernières, ainsi qu'il a déjà été indiqué, devant être reconsidérées lors d'une étude consacrée au chien d'Isis-Sothis.

Quelle identité pour le chien des terres cuites égyptiennes ?

De nombreuses figurines de cet animal sont conservées dans divers musées.

Malgré les différences de traitement des terres cuites³, les chiens conservent des dénominateurs communs bien établis :

- pelage à longs poils ondulants / bouclé
- poils organisés en « crinière » autour de la tête
- oreilles pointues, dressées au sommet du crâne (avec pavillon poilu)
- museau effilé

L'aspect général est celui d'un chien de petite taille. Pour ces raisons, il est déterminé comme chien maltais, poméranien, loulou ou spitz. La multiplicité des appellations impose, en préambule, un bref état de la question relative au type de chien figuré par les terres cuites égyptiennes. Il intéresse directement l'identification de ces canidés, plus précisément leur origine.

D.M. Bailey, un des derniers éditeurs à s'être penché sur cette identification⁴, reconnaît dans ces chiens un spitz et commente : « the spitz-hound was not the "maltese" lapdog it appears to be, but was the much larger Sothic dog of Isis ». La discordance entre la taille des deux types de chien déjà évoquée essaie d'être dépassée. Une démarche dictée par l'observation du chien

³ Bien que le mode de fabrication ne soit pas traité, retenir toutefois la réalisation à partir d'un moule bivalve ou tripartite (D.M. BAILEY, *CTBM*, p. 175a ; deux moules : *ibid.*, p. 179a, n° 3704 EA ; pl. 126 ; moule tripartite : par exemple, Fr. DUNAND, *Terres cuites gréco-romaines d'Égypte*, Paris, 1990, p. 288, n° 863) : un pour la partie antérieure (face) et un ou deux pour la partie postérieure (pour la face collée ensuite à l'arrière du corps, ex. d'un chien en terre cuite daté du ± II^e siècle apr. J.-C., dans H. WILLEMS, W. CLARYSSE, *Keizers aan de Nijl*, Louvain, 2000, p. 167-168, n° 48) ; pour des ex. de moules, M.C.C. EDGAR, *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire. N° 32001-32367. Greek Moulds*², Le Caire, 1975, p. 47-49 ; pl. 27, n° 32199-32200). La hauteur des pièces peut être comprise entre ± 8 cm et ± 17 cm (11 cm en moyenne), voire une vingtaine de centimètres pour certains modèles, p. ex. D.M. BAILEY, *CTBM*, p. 179a-b, n° 3705 EA ; pl. 127.

⁴ *CTBM*, p. 175a. Consulter aussi E. COUGNY, E. SAGLIO, dans Ch. Daremberg, E. Saglio (éd.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments* I/1, Paris, s.d., s.v. *Bestiae mansuetae*, *cicures*, p. 698a-699b ; compléter avec E. COUGNY, dans *ibid.* I/2, s.v. *Canis*, p. 883b.

associé à l'Isis-Sothis de l'*Iseum Campense* sur les monnaies romaines et qui ne plaide pas pour un petit chien⁵. Son explication aboutit à un résultat relatif. En effet, selon la nomenclature de la Fédération Cynologique Internationale⁶, le canidé appartiendrait alors au groupe 5 « Chiens de type spitz et de type primitif ». Autrement dit, un groupe constitué d'une grande variété d'animaux – de petite à grande taille, à poils longs ou ras, répartis entre l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord. La proposition pourrait être satisfaisante, puisqu'assez large pour englober les deux types canins. Mais finalement, l'identification (traditionnelle) des « Sothic dogs » est conservée : la liste du catalogue englobe des chiens qui sont bel et bien de petits chiens et non un « much larger Sothic dog »⁷.

Il faut se résoudre à voir dans ces petits chiens ceux, bien connus, du monde gréco-romain. Suivant en cela C. Boutantin qui notait la « similitude (...) frappante » entre les figurines égyptiennes et grecques⁸. Encore récemment, d'après des terres cuites hellénistiques provenant de tout le bassin méditerranéen, ils sont déterminés par J.-M. Luce comme étant des chiens maltais malgré leur proximité avec les spitz italiens (*Volpino Italiano*)⁹. Selon la classification de la FCI, le chien maltais n'est pas du type spitz, il appartient au groupe 9 « Chiens d'agrément et de compagnie »¹⁰. Précisons encore que les dénominations poméranien ou loulou parfois employées reviennent à identifier un chien du groupe spitz, en l'occurrence des spitz nains.

Tout cela laisse le problème en suspens... D'autant plus que la recherche d'une correspondance avec des races actuelles n'est pas des plus pertinente¹¹. N'étant pas question de le résoudre, encore moins en ces termes, lorsqu'il s'agira d'évoquer les petits chiens en terre cuite, il sera donc plus raisonnable de se borner à l'appellation « chien maltais ». Ce qu'incite à faire l'inscription d'un vase de Vulci légendant la représentation d'un chien de petite taille, poilu, aux oreilles pointues et à la queue en panache, explicitement nommé Μελιταῖε¹².

⁵ Sur ce type monétaire, consulter la notice de L. BRICAULT, « Isis », dans L. Bricault (éd.), *SNRIS*, Paris, 2008, p. 33-34.

⁶ <http://www.fci.be/nomenclature.aspx> (consultation août 2010).

⁷ D.M. BAILEY, *CTBM*, p. 179-180, n°s 3707-3711 EA ; pl. 126-128. Noter que le n° 3711 EA, « Two puppies playing », suscite une hésitation : dans la présentation générale consacrée aux animaux (chap. 11, p. 178a), le groupe est mentionné parmi les quelques cas de « domestic dogs » distingués des *Sothic dogs*, mais sa photo n'est toutefois pas incluse sur la planche réservée aux chiens domestiques (pl. 139) ; en revanche, sa notice fait suite à celles des *Sothic dogs*. E. Warmenbol (« Un chat, un porc et les dieux. Les terres cuites du Fayoum au Musée municipal de Lokeren », dans W. Clarysse, Ant. Schoors, H. Willems [éd.], *Egyptian Religion. The Last Thousand Years I. Studies Dedicated to the Memory of J. Quaegebeur*, OLA 84, 1998, p. 283, n° 14 ; pl. 7.2) rattache une même paire de chiens à l'iconographie d'Isis-Sothis (Sirius / Sothis et Procyon) ; repris dans le compte rendu de G. NACHTERGAELE, « Les terres cuites gréco-égyptiennes du British Museum », *ChronEg* 85/169-170, 2010, p. 343. Mettre en parallèle la paire de chiens maltais tractant le bige des fig. 4, 7 et 8, *infra*.

⁸ C. BOUTANTIN, *op. cit.*, p. 81 : « ce chien dit “de Malte” pourrait être considéré comme une importation grecque ». En revanche, il faudrait renoncer à reconnaître de lointains antécédents égyptiens dans les figurines de petits chiens protodynastiques (Chr. DESROCHES-NOBLECOURT, *op. cit.*, p. 17-18), voir J. BAINES, « Symbolic roles of canine figures on early monuments », *ArchéoNil* 3, 1993, p. 57-74. Voir, également, J.-O. GRANSARD-DESMOND, *Études sur les Canidae des temps pré-pharaoniques en Égypte et au Soudan*, BAR-IS 1260, Oxford, 2004.

⁹ J.-M. LUCE, « Quelques jalons pour une histoire du chien en Grèce antique », dans P. Jacquet-Rimassa (éd.), *Voyages en Antiquité. Mélanges offerts à Hélène Guiraud*, Pallas 76, 2008, p. 272-273.

¹⁰ Suivant ce classement, voir J. PETERS, *Römische Tierhaltung und Tierzucht. Eine Synthese aus archäozoologischer Untersuchung und schriftlich-bildlicher Überlieferung*, Rahden, 1998, p. 174-175, « Gesellschaftshunde ».

¹¹ Commentaires dans J.-M. LUCE, *op. cit.*, p. 263, n. 4 ; p. 267.

¹² Voir *ibid.*, p. 272, et n. 37. Pour les sources antiques et un commentaire sur l'origine (toujours débattue) du *Mélitaion*, J. BUSUTIL, « The Maltese dog », *GaR* 16, 1969, p. 205-208.

L'identité confirmée par la datation

Les éditeurs tendent à dater la majorité des terres cuites de la période impériale ¹³.

Le contexte de découverte permettant une datation est connu en Basse-Égypte dans le Fayoum (Karanis, Théadelphia...) ou encore le Delta (Athribis, Tanis...), en Moyenne-Égypte (Oxyrhynchos...), en Haute-Égypte (région d'Ermant, Edfou...) et dans le désert arabe (*Mons Claudianus*, Ouadi Hammamat) ¹⁴. La plupart du temps elles sont datées, « au mieux », de l'époque romaine ou des II^e-III^e siècle apr. J.-C., sachant que des sites comme Karanis ont livré des exemplaires dans des niveaux datés du IV^e siècle apr. J.-C. ¹⁵, voire peut-être du V^e siècle sur un site comme Ermant (Baqaria) ¹⁶.

Deux sites devraient permettre d'avancer dans l'identification de l'origine iconographique de nos chiens. Il s'agit de Tell Atrib et de Tebtynis. Ces derniers ont fourni des figurines de petits chiens retrouvées en contexte, leur datation s'échelonnant entre le II^e et le I^{er} siècle av. J.-C. à Athribis et le I^{er} siècle av. J.-C. à Tebtynis ¹⁷.

Nous considérerons ici le cas des trois statuettes de chiens (n° 260, 261 et 262 fragmentaire) trouvées en contexte sur le site de Tell Atrib (deux zones – habitats + bains – totalisant 269 figurines), ce site donnant la date de production la plus haute. Ces occurrences ont pu être datées grâce à des pièces de Ptolémée Philométor (180-145 av. J.-C.) en rapport avec un ensemble de fours ¹⁸. Toutefois, l'usage des monnaies du souverain ainsi que la pérennité de ces fours peut s'étendre, au moins pour les premières, jusqu'au I^{er} siècle apr. J.-C. ¹⁹ ; sur le quartier ayant livré ces figurines, il convient d'ajouter que l'occupation se caractérise par « des reconstructions et des remaniements » s'appliquant, d'après le rapport de 1992 ²⁰, aux périodes ptolémaïque et romaine (« jusqu'au I^{er} siècle après J.-C. »). Ainsi, les figurines n° 261 et 262 datées grâce à la proximité d'une pièce de Ptolémée Philométor, dans une zone « tampon » située entre les quartiers ptolémaïque et romain, pourraient nuancer l'attribution de ces figurines aux II^e-I^{er} siècles av. J.-C. pour étendre la fourchette jusqu'au I^{er} siècle apr. J.-C. Le cas de la figurine n° 260 retrouvée dans une « Strate ptolémaïque contenant plusieurs monnaies (7) de Ptolémée VI » avoisinait un *loculus* ayant fourni des lots de monnaies identiques (dont un trésor), mais situé à ± 15 m de la zone tampon. Compte tenu de son style et du contexte, celle-ci, en revanche, peut être sûrement datée du II^e siècle av. J.-C. [fig. 1].

¹³ Pour une création du début de l'époque ptolémaïque, P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 21-24 ; voir en dernier lieu, D.M. BAILEY, *CTBM*, p. 175-176 (avec réf. bibliographiques) et le commentaire suivant : « although some comparanda are given earlier dates and others are thought to be later. It is possible that they do not occur in Ptolemaic times » (p. 175b).

¹⁴ Références dans *ibid.*, p. 179.

¹⁵ L. TÖRÖK, *op. cit.*, p. 172.

¹⁶ D.M. BAILEY, *CTBM*, p. 179b.

¹⁷ C. BOUTANTIN, *op. cit.*, p. 80a ; H. SZYMAŃSKA, *Terres cuites d'Athribis*, *MRE* 12, Turnhout, 2005, p. 247-248, n° 260-262 ; pl. 30-31 (le n° 259 n'est pas visible).

¹⁸ Pour ces fours domestiques, T. SCHOLL, M. DASZKIEWICZ, J. RAABE, « "Kilns" from the Ptolemaic Period in tell Atrib », *EtTrav* 17, 1995, p. 293, « they could not have served in the main firing process of pottery and terracottas ».

¹⁹ H. SZYMAŃSKA, *op. cit.*, p. 23 (fonctionnement des fours) ; p. 66-67, et n. 7 : « les émissions monétaires de Ptolémée VI (...) restent toujours en circulation pendant une centaine d'années après le règne du monarque, soit jusqu'à l'époque charnière du I^{er} s. av. J.-C./I^{er} s. apr. J.-C. » ; fours similaires de Tell el-Farâ'in difficilement datables dans D. CHARLESWORTH, « Tell El-Farâ'in : the Industrial Site, 1968 », *JEA* 55, 1969, p. 25-26.

²⁰ K. MYŚLIWIEC, H. SZYMAŃSKA, « Les terres cuites de Tell Atrib. Rapport préliminaire », *ChronEg* 67/133, 1992, p. 112-113 ; K. MYŚLIWIEC, « Contexte archéologique », dans K. Myśliwiec, A. Krzyżanowska, *Tell Atrib 1985-1995 II*, Varsovie, 2009, p. 51 ; p. 63.



Fig. 1. Chien maltais d'Athribis (n° 260), II^e siècle av. J.-C. (d'après H. Szymańska, *Terres cuites d'Athribis*, MRE 12, Turnhout, 2005, pl. 30).

Parallèlement, il est établi que les terres cuites d'Harpocrate se multiplient à la toute fin de la période ptolémaïque et surtout à l'époque romaine. Le chien maltais individualisé retrouvé dans des strates datées du II^e siècle av. J.-C.²¹ ne peut donc être à l'origine un chien lié spécifiquement à Harpocrate et encore moins à Isis-Sothis. En revanche, son association coroplastique au dieu-enfant, à partir des II^e-I^{er} siècles av. J.-C. en Égypte, ne semble pouvoir relever que du rapport que le chien maltais entretient avec l'enfance dans le monde hellénique depuis au moins le V^e siècle av. J.-C.

L'origine coroplastique grecque

Ce type de maltais ptolémaïque connaît pour la même période des parallèles avec son association à Harpocrate [fig. 2]²², suivant en cela un modèle d'enfant assis, connu par exemple en Grèce, et enserrant un chien maltais de son bras gauche [fig. 3]. Il renvoie ainsi au modèle de chien maltais connu dans le monde grec, notamment sur les stèles funéraires attiques d'enfants des V^e-IV^e siècles av. J.-C.²³, des modèles reproduits dans l'Égypte lagide puis romaine [fig. 9-10]²⁴.

²¹ Voir H. SZYMAŃSKA, *op. cit.*, p. 247, n° 259, non figuré à la pl. 30.

²² Daté de l'époque hellénistique par P. BALLE, « Terres cuites d'Alexandrie et de la chôra. Essai d'étude comparative de quelques ateliers. Thèmes et techniques », dans J.-Y. Empereur (éd.), *Commerce et artisanat dans l'Alexandrie hellénistique et romaine. Actes du Colloque d'Athènes 11-12 décembre 1988*, BCH-Suppl. 33, Athènes, 1998, p. 234, et n. 48, appartenant vraisemblablement au groupe de terres cuites « Memphis Black Ware », produit de la période ptolémaïque jusqu'au début de l'Empire (*ibid.*, p. 231).

²³ Pour ces stèles, Chr. VORSTER, *Griechische Kinderstatuen*, Cologne, 1983, p. 12-26 ; p. 39-42 ; p. 48-88 ; quant au motif des chiens maltais, voir D. WOYSCH-MÉAUTIS, *La représentation des animaux et des êtres fabuleux sur les monuments funéraires grecs. De l'époque archaïque à la fin du IV^e siècle av. J.-C.*, Lausanne, 1982, p. 56-58 ; U. VEDER, *Untersuchungen zur plastischen Ausstattung attischer Grabanlagen des 4. Jhs. v. Chr.*, Frankfurt, Berne, New York, 1984, p. 119-121, fig. 77-79 ; A. SCHOLL, *Die Attischen Bildfeldstelen des 4. Jhs. v. Chr. : Untersuchungen zu den kleinformatigen Grabreliefs im spätklassischen Athens*, AM 17, Berlin, 1996, p. 122 ; et surtout M. ZLOTOGORSKA, *Darstellungen von Hunden auf griechischen Grabreliefs. Von der Archais bis in die römische Kaiserzeit*, Hambourg, 1996, p. 71-117 ; pour des contextes d'inhumations d'enfants



Fig. 2. Harpocrate, le bras gauche enlaçant un chien maltais (Louvre AF 7740 ; époque hellénistique ; d'après Fr. Dunand, *Terres cuites gréco-romaines d'Égypte*, Paris, 1990, p. 93, n°202).



Fig. 3. Garçonnet, le bras gauche enlaçant un chien maltais (Grèce, époque hellénistique ; d'après M. Fjeldhagen, *Catalogue Graeco-roman Terracottas from Egypt*. NY Carlsberg Glyptotek, Copenhague, 1995, p. 15, fig. 6).

Le thème du chien maltais – bondissant ou non – est connu par des représentations variées : individualisé²⁵, ainsi celui retrouvé à Athribis [fig. 1], associé à un enfant, couché et côtoyant un oiseau²⁶ ou encore paisible et attelé à un petit char tractant l'enfant²⁷. Très en vogue aux V^e-IV^e siècles, il sera donc représenté bien après, notamment sous forme de terre cuite, ainsi le bige à deux chiens maltais convoyant un enfant conservé au musée du Louvre [fig. 4]. Citons aussi une terre cuite de Cyrénaïque datée de la $\pm$ 2^e moitié du III^e siècle av. J.-C.²⁸. Son

accompagnées de chiens, P. THEMELIS, « Children Burials at Ancient Messene », dans *L'enfant et la mort dans l'Antiquité : des pratiques funéraires à l'identité sociale ; table ronde 1*, Athènes, 2008 (à paraître).

²⁴ Pour la valeur identique des figurations sur stèles attiques et les gestes adoptés par les statuettes de terre cuite, St. SCHMIDT, *Grabreliefs im Griechisch-Römischen Museum von Alexandria*, ADAIK 17, 2003, p. 53-55 ; pour des stèles avec maltais : p. 4, ill. 1 ; p. 6, et ill. 3 ; et surtout p. 14-15, et ill. 16-17, pour la filiation du modèle attique jusqu'à Alexandrie. Pour un ex. de stèle du III^e siècle av. J.-C. provenant d'Hadra, M. HAMIAUX, *Les sculptures grecques II. La période hellénistique (III^e-I^{er} siècles av. J.-C.)*, Paris, 1998, p. 168-169, n° 187 ; voir encore M.-Th. LE DIHANET, « L'image de l'enfance à l'époque hellénistique : la valeur de l'exemple délien », dans G. Hoffmann, A. Lezzi-Hafter (éd.), *Les pierres de l'offrande. Autour de l'œuvre de Christoph W. Clairmont*, Zurich, 2001, p. 90-106.

²⁵ Pour ces cas hellénistiques, L. BURN, R. HIGGINS, *Catalogue of Greek Terracottas in the British Museum III*, Londres, 2001, p. 152, n° 2408 (avec réf.) ; pl. 73 ; p. 127b (Smyrne). Ex. précoce d'un « Pomeranian-Type Dog » dénué de socle (Thessalie, $\pm$ 350-300 av. J.-C.), dans A.P. KOZLOFF, D.G. MITTEN, M. SGUAITAMATTI, *More Animals in Ancient Art from the Leo Mildenberg Collection*, Mayence, 1983, p. 51, n° 134.

²⁶ Ex. daté des III^e-II^e siècles av. J.-C. provenant de Cyrénaïque, L. BURN, R. HIGGINS, *op. cit.*, p. 244-245, n° 2794 ; pl. 129.

²⁷ Pour des ex. vasculaires, D. WOYSCH-MÉAUTIS, *op. cit.*, p. 45b, et n. 285-290 ; p. 45b-46a, fig. 6-9 : enfant monté sur le chien, chien attelé à un petit char, chien sollicité par l'agitation d'une grappe de raisins, d'un gâteau ou d'une tortue. Notons que l'association <enfant-chien-tortue terrestre> intéresse certaines statuettes d'Harpocrate-Éros, voir M. MALAISE, *op. cit.*, p. 16 ; p. 19-24 ; pour la tortue, emblème des vertus de soumission et de silence, notamment appliqué aux femmes, voir P. MARCHETTI, « Recherches sur les mythes et la topographie d'Argos. I. Hermès et Aphrodite », *BCH* 117/1, 1993, p. 212-213 (avec bibliographie) ; voir *infra* pour l'incidence de ces signifiés sur le « domptage » de l'enfant.

²⁸ L. BURN, R. HIGGINS, *op. cit.*, p. 246, n° 2799 ; pl. 130.

intérêt réside dans le fait qu'elle représente un enfant apparenté aux *Erotes* assis en amazone sur un chien maltais dont la tête fait face au spectateur [fig. 5-6] ²⁹.



Fig. 4. Bige attelé de deux chiens maltais tractant un enfant (Louvre Cp 4684, Apulie ? ép. hellénistique ³⁰).



Fig. 5. Enfant assis en amazone sur un chien maltais (BM 1868,0705.33, d'après L. Burn, R. Higgins, *Catalogue of Greek Terracottas in the British Museum III*, Londres, 2001, pl. 130, n° 2799).



Fig. 6. Éros chevauchant un chien maltais (Tarente, 325-275 av. J.-C., d'après D. GRAEPLER, *Tonfiguren im Grab. Fundkontexte hellenistischer Terrakotten aus der Nekropole von Tarent*, Munich, 1997, p. 228, ill. 261).

Le thème du bige attelé de deux maltais tractant un enfant témoigne bien de la diffusion de ces canidés depuis la sphère hellénique vers l'Égypte. Une terre cuite tarentine de ce thème, datée de 175-100 av. J.-C., est éloquente [fig. 7]. Ce type se retrouve à Alexandrie ainsi que le montre une variante d'époque romaine [fig. 8]. Le traitement des chiens varie légèrement, mais il est caractéristique : le cas égyptien est visiblement moins raffiné mais il a un profil représentatif reconnu sur les figurines égyptiennes de chiens individualisés plus tardifs (voir *infra* et fig. 12-13).

²⁹ Commentaire sur le chien maltais monture d'enfant de la fig. 6 dans D. GRAEPLER, *Tonfiguren im Grab. Fundkontexte hellenistischer Terrakotten aus der Nekropole von Tarent*, Munich, 1997, p. 174a, et n. 192 ; p. 228, ill. 261 (Éros chevauchant un maltais ; 325-275 av. J.-C.), ill. 262 (enfant portant *kausia* sur un bige à deux maltais ; 175-100 av. J.-C.). Pour Éros ailé ou aptère, A. HERMARY, H. CASSIMATIS, R. VOLLKOMMER, dans *LIMC IV*, 1988, s.v. Erotes, p. 933b-934b ; p. 937b-938a (type de l'Éros-putto hellénistique apparaissant au dernier quart du IV^e siècle av. J.-C.).

³⁰ D'après <http://www.insecula.com/oeuvre/O0014490.html>.



Fig. 7. Buge à deux maltais tractant un enfant coiffé de la *causia* (Tarente, 175-100 av. J.-C. ; d'après D. Graepler, *op. cit.*, p. 228, ill. 262).



Fig. 8. Buge à deux maltais tractant un enfant (MGR 9415 ; Alexandrie, époque romaine ; © D. Meeks).

L'emblème du chien maltais et sa valeur

La présence de ce chien maltais et sa signification, notamment en contexte funéraire – mais cela est probablement adaptable aux contextes domestique et religieux employant la même iconographie – ne sont pas adaptées au rôle chthonien du chien gardien des portes infernales ou à la chasse³¹. Il a été supposé que le seul caractère attribuable à ces chiens essentiellement associés à des enfants est celui d'animal familier³², un compagnon des enfants évacuant *a priori* toute autre signification particulière. Toutefois, l'aspect « frêle » du chien a pu être aussi considéré comme le signe de la fragilité de l'existence et par conséquent l'« inachèvement social » du défunt lorsqu'il est présent en contexte funéraire³³.

Nous proposons que le maltais associé à l'enfant soit à reconnaître, d'une part, comme *sèma* de la condition de l'enfant (outre la taille, la petitesse) et d'autre part, en tant que « chien », comme une référence au dressage, métaphore de l'éducation du jeune enfant comme il en est du jeune chien³⁴. On retiendra ainsi, à l'appui des chiens tractant le char ou véhiculant l'enfant sur son dos, l'aptitude au dressage, l'animal étant récompensé s'il est docile et fait preuve de bonne volonté³⁵.

³¹ Voir toutefois les remarques de J.-M. LUCE, *op. cit.*, p. 272, pour son éventuel emploi à la chasse.

³² Voir en ce sens Cl. GORTÉMAN, « Sollicitude et amour pour les animaux dans l'Égypte gréco-romaine », *ChronEg* 32/63, 1957, p. 101-120 ; p. 115-119, pour le chien, notamment p. 118-119, pour les « petits chiens en terre cuite » et les représentations apparentées associant le chien et l'enfant. En plus des liens entre enfants et animaux (p. 109-111), il est significatif que la mention des animaux dans les lettres soit couplée à des sentiments familiaux très présents (p. 114-115).

³³ L'image du maltais « accentue la jeunesse de celui qui est mort avant que son *aréte* ait pu pleinement s'épanouir » et confère à une femme morte « un caractère familier. », voir D. WOYCH-MÉAUTIS, *op. cit.*, p. 60b ; St. HUYSECOM, *op. cit.*, p. 100.

³⁴ St. GEORGOUDI, « Les jeunes et le monde animal : éléments du discours grec ancien sur la jeunesse », *Historicité de l'enfance et de la jeunesse*, Athènes, 1986, p. 223-229.

³⁵ S. VILATTE, « La femme, l'esclave, le cheval et le chien : les emblèmes du *kalòs kagathòs* Ischomaque », *DHA* 12, 1986, p. 271-294 ; le chien efficace comme signe de la qualité de son maître résultant d'une éducation fondée sur l'apaisement de ses besoins primordiaux et l'emploi de la douceur alliée aux récompenses (*ibid.*, p. 273-274).

Le maltais, à son « petit » niveau, devient le type d'une certaine éducation – acquisition d'une disposition à un âge précis – qui n'est pas celle du chien de chasse signalant l'homme de bien (éducation parfaite, achevée), mais celle de la sphère du camarade de jeux (caractère familial). Une sorte d'ᾠρητή (ainsi mentionnée sur la stèle d'un enfant mort à 5 ans retrouvée en Égypte³⁶) relevant de la discipline élémentaire promue par l'éducation familiale (premier stade éducatif)³⁷.

La figure du chien maltais est une ressource, un procédé sémiotique (célébrant) ou encore une métaphore iconique de la « domestication » du petit enfant par le cercle familial³⁸.

Deux sources, au sujet de l'éducation des jeunes enfants, peuvent être examinées afin d'accréditer ce qui vient d'être avancé.

Archytas, les enfants et le chien maltais

La première concerne certains commentaires à la vie de l'homme politique, musicologue et philosophe pythagoricien de Grande Grèce Archytas de Tarente³⁹. Parmi les auteurs faisant allusion à sa vie, Aristote (*Politique* VIII, 6, 2) rappelle son invention de la πλαταγή, un hochet ou une crécelle voire des « castagnettes »⁴⁰. Des ustensiles proches par leur morphologie ou leur crépitement / cliquetis (latin *crepitacula*)⁴¹. En fait, peu importe ici l'identification exacte de l'instrument⁴². Ce qui est déterminant, c'est sa nature d'idiophone (instrument primaire) animé par secouement. Une modalité d'usage (agitation) ayant des implications dans la mise en œuvre de la prime éducation (voir *infra*).

En effet, l'objet sonore passe pour canaliser l'énergie des jeunes enfants prompts à tout désordonner dans une maison. La propension à saccager de l'enfant vient de son envie irraisonnée, une tension corrigée par le jouet / hochet qui fait tendre l'enfant vers l'attention⁴³. Il est spécifique puisqu'Aristote conçoit qu'auprès d'« enfants plus âgés » (μείζονσι τῶν νέων) la παιδεία se substitue au rôle de la πλαταγή réservé à la prime

³⁶ Région de Tell el-Yahoudiyeh, É. BERNAND, *Inscriptions métriques de l'Égypte gréco-romaine*, Paris, 1969, p. 369 (n° 94, v. 8).

³⁷ Voir encore le point de vue de D. GRAEPLER, *op. cit.*, p. 228-231, notamment p. 229, pour les parallèles entre l'iconographie de l'enfant et celle d'Éros et les différentes valeurs à leur attribuer : dépôt votif pour des divinités courtoches ; Éros assistant de sa mère Aphrodite offert en vue d'un mariage.

³⁸ À mettre en parallèle avec les remarques relatives à l'iconographie des animaux liés à l'espace éducatif du gymnase par Cl. CALAME, *L'Éros dans la Grèce antique*², Paris, 2006, p. 138.

³⁹ Voir C. HUFFMAN, *Archytas of Tarentum. Pythagorean, Philosopher, Mathematician King*, Cambridge, 2005, p. 297-302.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 302-307. Pour les hochets zoomorphes ou anthropomorphes, V. DASEN, « Femmes à tiroirs », dans V. Dasen (éd), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité. Actes du colloque de Fribourg, 28 novembre-1^{er} décembre 2001*, OBO 203, 2004, p. 131-133 : cas de porcelets-hochet en terre cuite de Grèce ou d'Italie du Sud, de figurines anthropomorphes proche-orientales dont la fonction « évoque celle des sœurs hathoriques » (c.-à-d. « éveiller la bienveillance d'une divinité associée à la fécondité ») ; *Jouer dans l'Antiquité*, Marseille, 1992, p. 51-52.

⁴¹ M. MANSON, « Puer Bimulus (Catulle, 17, 12-13) et l'image du petit enfant chez Catulle et ses prédécesseurs », *MEFRA* 90/1, 1978, p. 273-274, n. 140.

⁴² Pour l'Égypte, voir toutefois G. NACHTERGAEL, « Terres cuites de l'Égypte gréco-romaine. À propos de quatre Catalogues récents », *ChronEg* 70/139-140, 1995, p. 278-279.

⁴³ C'est une sorte de premier stade de l'éducation musicale, elle-même début de l'éducation, voir les divers types de musique inclus dans l'éducation (rapport entre la musique et l'âme) afin de maîtriser des pulsions dans Ph. BORGEAUD, *Exercices de mythologie*, Genève, 2004, p. 107-108 ; E. MOUTSOPOULOS, *La musique dans l'œuvre de Platon*, Paris, 1959, p. 102-106.

enfance⁴⁴. Il s'agit là de la première phase éducative, préscolaire, de 0 à 7 ans. Jusqu'à l'âge de 5 ans (de 2 à 5 ans) elle se fait par les jeux (corps actif, mouvements) puis, les « cinq premières années écoulées, durant les deux années suivantes jusqu'à sept ans, les enfants doivent alors assister en spectateurs aux enseignements qu'il leur faudra assimiler eux-mêmes plus tard »⁴⁵.

S'agissant d'Archytas, il était connu par ailleurs pour se mêler aux jeux des enfants. Ce jeu salubre pour l'esprit (dont la tension excessive est corrigée par le jeu) et l'éducation à l'aide du hochet-crécelle intéressent directement le lien <enfant-chien maltais> car, en effet, ils sont mis en balance avec la possession déraisonnable d'un animal-ornement de « luxe » chez les Sybarites de Grande Grèce : le Μελιταῖον κυνίδιον⁴⁶.

Il faut indiquer ici que ce type de chien tire sa valeur, plutôt que sa rareté ou son exotisme, de son mode d'élevage sûrement remarquable. Ainsi que le souligne J.-M. Luce, le groupe des maltais dressés pour être de bons chiens de compagnie est suffisamment singularisé pour être doté d'un nom précis ; une constance qui se retrouve dans leurs caractéristiques physiques particulières tout au long de l'antiquité⁴⁷.

Le parallèle entre l'élevage des maltais et l'éducation des enfants se rencontre chez Athénée (*Déipnosophistes* XII, 518C-519B). La compilation réalisée par l'auteur montre que le maltais a valeur de *sēma* et qu'il ne doit pas être considéré autrement que comme l'emblème qu'il est : en l'occurrence, on ne saurait élever un maltais à la place d'un enfant et encore moins le « conserver » comme symbole de richesse⁴⁸ – résultat d'un désir excessif de luxe (ἐκτροπῆσαι) – puisqu'il est censé correspondre à un statut que les adultes, en toute logique, auraient dû acquérir et quitter depuis longtemps⁴⁹. On comprend pourquoi dans Athénée l'éducation et le comportement des Sybarites sont qualifiés de pervers. En effet, ils développent un plaisir anormal en ce sens qu'ils ne respectent pas le cours du processus menant au statut de καλὸς καγαθός : ici le contrôle basique des excès demandé aux petits enfants. Ils signalent par là-même leur inaptitude à se raisonner et cèdent donc à la passion du luxe. L'anecdote du port de la *bulla*, autre emblème propre à l'enfance, par un vieux chef

⁴⁴ Pour la période de prime enfance et ce qui est appris au petit enfant, « pour le rendre aussi parfait (βέλτιστος) que possible » : PLATON, *Protagoras*, 325C-D.

⁴⁵ ARISTOTE, *Politique* VII, 17, 1-7 ; 17, 14 ; aussi PLATON, *Lois* VII, 793D-794A. Pour la τροφή, voir *infra*.

⁴⁶ Le chien maltais figuré dans une tombe étrusque du IV^e siècle parmi le mobilier prestigieux du propriétaire doit être interprété dans le même sens ; voir H. BLANCK, G. PROIETTI, *La tomba dei rilievi di Cerveteri*, Rome, 1986, p. 28b-29a, fig. 18 ; pl. 16d : chien avec clochette au cou « jouant » avec un lézard ; pour le luxe chez les Étrusques, apparenté à celui des Sybarites, Y. LIÉBERT, *Regards sur la truphè étrusque*, Limoges, 2006 ; pour le lézard lié à l'enfance et associé au maltais, J. SORABELLA, « Eros and the Lizard : Children, Animals, and Roman Funerary Sculpture », dans A. Cohen, J.B. Rutter (éd.), *Constructions of childhood in ancient Greece and Italy*, Athènes, 2007, p. 353-370, dont p. 366-367.

⁴⁷ J.-M. LUCE, *op. cit.*, p. 272-273. À propos d'un mode d'élevage, ces chiens « très petits mais bien proportionnés (συμμέτρους) » sont cités par ARISTOTE, *Problèmes* X, 12, section consacrée au nanisme où sont aussi évoqués des « petits chiens qu'on élève dans les cages à caillies » ; des nains que l'on retrouve dans la comparaison relevée par Athénée entre le plaisir à éduquer de jeunes enfants et le plaisir à s'occuper de chiens maltais. Noter encore Plutarque (*De la tranquillité de l'âme*, 472C-D = PLUTARQUE, *Œuvres morales* VII/1², J. Dumontier, J. Defradas [éd.], Paris, 2003, p. 116) qui utilise le parallèle entre le lion et le chien maltais, comparaison fondée sur le thème de l'élevage et de l'aisance pour le maltais, afin de différencier deux types de comportement opposés.

⁴⁸ Autre point de convergence : l'enfant à l'époque hellénistique comme signe de « richesse » familiale et élément de la *truphè*, voir P. ZANKER, *Eine Kunst für die Sinne. Zur Bilderwelt des Dionysos und der Aphrodite*, Berlin, 1998, p. 67-68.

⁴⁹ Sur le principe de la condamnation d'un état transitoire (à valeur éducative) « détourné » car devenu pérenne, voir Cl. CALAME, *op. cit.*, p. 132 ; p. 188-193 (au sujet de la relation d'homophilie et sa fonction propédeutique).

étrusque est du même ordre. Plutarque rapportant ce fait (*Étiologies romaines* 53, 277C-D) signale la puérilité du vieil homme dénué de « la sagesse propre à son âge »⁵⁰. Nous reviendrons plus loin sur cet ornement de cou souvent figuré sur les terres cuites d'enfant mais aussi de maltais (*infra*, n. 84 et 87).

La valeur du maltais importée en Égypte : un exemple

La seconde source considérée est une épitaphe d'Égypte datée du I^{er} siècle av.-I^{er} siècle apr. J.-C.⁵¹. Inscrite sur une stèle continuant le modèle iconographique attique que nous avons déjà abordé, elle est dédiée à Épicharès mort à 5 ans⁵² et figuré accompagné d'un chien maltais bondissant⁵³ [fig. 9] :

L'enfant docile (εὐήκοον) à ses parents, lui qui durant ses cinq années de vie n'accomplit que ce qu'il convient (τὰ πρόποντα), le fils de Jason, qui néanmoins n'échappa pas aux funestes filets des Moires, mais se heurta à l'amer Destin, eh bien ! divinités d'en bas, qui habitez la région de l'Oubli, accueillez Épicharès favorablement.



Fig. 9. À gauche, stèle d'Épicharès (d'après É. Bernand, *op. cit.*, pl. 69) ; en parallèle : stèle d'enfant de Chatby (II^e s. av. J.-C.) reprenant un modèle attique des V^e-IV^e s. (d'après S. Walker, P. Higgs [éd.], *Cleopatra of Egypt from History to Myth*, Londres, 2001, p. 125, n° 152).

Avant de considérer le texte, il faut s'arrêter un instant sur le chien figuré sur cette stèle d'enfant. V. Schmidt, au début du XX^e siècle, a rapproché le chien en question de la « race des chiens dite d'Erment » et de préciser : « plusieurs statuettes en terre cuite de la

⁵⁰ Commentaire dans PLUTARQUE, *Œuvres morales IV*², J. Boulogne (éd.), Paris, 2002, p. 356, n. 273.

⁵¹ É. BERNAND, *op. cit.*, p. 366-368, n° 93.

⁵² Sur les 9 épigrammes mentionnant l'âge des jeunes enfants collectées par É. Bernand, 5 le sont pour des enfants âgés de 5 ans. Traduction d'É. Bernand.

⁵³ Pour l'analyse de ce type de mobilier funéraire et sa signification : mise en exergue des qualités au sein du noyau familial, « métaphore pour indiquer l'âge, le statut et la conformité du défunt à une norme sociale », « *philia* qui préside au souvenir » (*mnema*) et assure l'immortalité..., voir G. HOFFMANN, « À propos de la stèle funéraire attique de Mika, fille d'Hippoklès, quelques questions méthodologiques (Inv. N° 5775) », *Pallas* 75, 2007, p. 177-187.

Glyptothèque reproduisent ce type. »⁵⁴. Or, les terres cuites en question ne sont autres que celles retrouvées sur le site d'Ermant, à savoir le prétendu chien d'Isis-Sothis.

Revenons à présent au texte de la stèle. É. Bernand remarque qu'il « peut sembler paradoxal qu'un enfant de cinq ans soit loué pour sa bonne conduite »⁵⁵. Toutefois, pour l'identification de la valeur iconographique du chien maltais, la mention de la docilité (εὐηκοία)⁵⁶ éclaire tout au contraire le petit monument et donne un sens explicite. Il ne s'agit donc pas tant « du sérieux et de la sagesse précoces » – à ne pas exclure pour autant – que d'aptitude particulière, une ἀρετή (faculté) exigée d'un enfant de cet âge. Considérant les figurines de chien individualisé en terre cuite, véritables emblèmes, il est raisonnable d'émettre l'hypothèse que ces conceptions, qu'elles apparaissent dans des épigrammes funéraires ou votives, gravées ou tracées sur des stèles coûteuses, trouvent une réalisation alternative *via* la coroplastie, un exemple, donc, de représentation sociale étendue aux différentes couches de la population⁵⁷.

Précisons ici que depuis le IV^e siècle, la lecture de l'agencement de ce type d'images emblématiques, en tant qu'éléments d'un discours allégorique et/ou marqueurs d'identité, a pu varier mais leur valeur intrinsèque perdurer. Ainsi en témoignent les épigrammes explicitant l'imagier de stèles funéraires⁵⁸. De façon analogue, à partir du I^{er} siècle apr. J.-C. le roman grec « resémantise » l'idéal archaïque d'éducation⁵⁹ ; et les épigrammes nilotiques d'époques hellénistique et romaine perpétuent le « modèle homéro-hésiodique » de la croyance en un séjour des défunts répandue dans les différentes couches de la population⁶⁰.

La posture du maltais, un de ces éléments allégoriques et/ou marqueurs d'identité, n'est pas sans évoquer les remarques de Platon (*Lois* II, 653D) sur la nature des êtres jeunes qui n'ont cesse de sauter (ἄλλομαι) et de bondir (σκιρτάω), ou encore celle (*ibid.*, 664E) concernant leur nature ardente (διάπυρος), une prédisposition « traitée », selon Aristote (*Politique* VIII, 6, 2⁶¹), par l'occupation-distraktion (διατριβή) à l'aide du hochet-crécelle. L'enfant tendant un hochet zoomorphe (souvent un oiseau) au maltais bondissant reproduirait le schéma

⁵⁴ Voir V. SCHMIDT, *Choix de monuments égyptiens faisant partie de la Glyptothèque NY-Carlsberg fondée par M. Carl Jacobsen*, Copenhague, 1910, p. 58-59. Pour les figurines : M. MORGENSEN, *La Glyptothèque NY Carlsberg. La collection égyptienne*, Copenhague, 1930, pl. 52, n° A376 ; p. 53 ; M. FIELDHAGEN, *Catalogue. Graeco-roman Terracotas from Egypt*, Copenhague, 1995, p. 183-185, n° 182-185. Voir aussi P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 145b-146a.

⁵⁵ É. BERNAND, *op. cit.*, p. 367 ; tout en pointant la fréquence de ces références : « De plus, les épigrammes relatives à des enfants, dès la fin de l'époque hellénistique et à l'époque impériale, célèbrent volontiers les qualités morales et intellectuelles de ces ἄωροι. Le thème du sérieux et de la sagesse précoces revient avec une particulière insistance dans cette catégorie de textes (cf. 54, 71). » (p. 367-368).

⁵⁶ *LSJ*, s.v. εὐήκοος, « qui entend bien ; disposé à écouter » et donc « docile, obéissant », mais aussi pass. « agréable / facile à entendre » pouvant faire référence, dans notre cas, à l'aptitude musicale de l'enfant (musique comme premier stade de l'éducation), voir *supra*, n. 43.

⁵⁷ B. LEGRAS, *Néotês : recherches sur les jeunes Grecs dans l'Égypte ptolémaïque et romaine*, Genève, 1999, p. 66. Pour la possession de terres cuites par « des familles d'origine grecque (...) proches du peuple », G. NACHTERGAEEL, « Les terres cuites "du Fayoum" dans les maisons de l'Égypte romaine », *ChronEg* 60/119-120, 1985, p. 238-239.

⁵⁸ Voir les remarques d'É. PRIoux, *Regards alexandrins. Histoire et théorie des arts dans l'épigramme hellénistique*, Louvain, 2007, p. 264-270 (exemple du motif des osselets) ; p. 282-290 (p. 287-290 pour l'analyse d'une stèle dont l'épigramme explicite l'imagier).

⁵⁹ S. LALANNE, « L'âge des apprentissages dans le roman grec ancien : entre nature et culture », dans J.-P. Bardet et al. (éd.), *Lorsque l'enfant grandit. Entre dépendance et autonomie*, Paris, 2003, p. 255.

⁶⁰ B. BOYAVAIL, « Notes épigraphiques grecques XII. Μοιρ'ολον κατηγαγεν εις αιδαο », *CRIPEL* 27, 2008, p. 129-131.

⁶¹ Sur ce passage, voir les commentaires de J. Aubonnet (éd.), ARISTOTE, *Politique* III/2. Livre VIII et Index³, Paris, 2002, p. 153-155.

rapporté par Aristote au sujet de l'action du hochet sur ces êtres « bondissants » que sont les jeunes enfants (voir *supra*)⁶². Parallèlement à ce traitement, il conviendra en revanche de mettre à profit cette agitation quand elle relève du jeu, de l'amusement. En effet, elle n'est pas négative lorsqu'elle concerne les petits enfants et participe même directement de la première phase éducative entre 3 et 5 ans. Dans une certaine mesure, ces mouvements doivent permettre la bonne assimilation des aliments et fortifier les corps en croissance⁶³. Mais ils sont aussi bénéfiques au développement de leur esprit (*Lois* VII, 790c). Selon Platon, une agitation externe – à laquelle on rattacherait volontiers l'agitation du hochet-crécelle pour les plus petits – remédie aux agitations internes (frayeur, frénésie...) : l'organe affectif, âme ou cœur (θυμός), trouve ainsi calme et tranquillité (*ibid.*, 790E-791B).



Fig. 10. Stèle funéraire avec enfant s'apprêtant à enlacer un chien maltais « indocile » (ÆIN 335 ; Égypte, époque romaine ; d'après M. Morgensen, *La Glyptothèque NY Carlsberg. La collection égyptienne*, Copenhague, 1930, pl. 119, n° A782 ; p. 110a).

Ce sont là des préceptes à mettre en œuvre lors de la période de τροφή, une phase de nutrition, d'éducation ou d'élevage, car ce vocable désigne indistinctement le fait d'élever les animaux et les enfants⁶⁴. Une étape pendant laquelle l'enfant peut être défini comme τρεφόμενος jusqu'à ses 5 ans⁶⁵. Toutefois, dans le cas des enfants au maltais, ce stade semble dépassé ou acquis puisque l'enfant est figuré debout dans une posture apaisée. En ce sens, les figurines de chiens maltais calmement attelés, des montures paisibles et dociles, traduisent l'acquisition de ce niveau « éducatif ». L'image correspondrait alors à un enfant de 5-7 ans, une tranche d'âge pendant laquelle il est à même de mettre en œuvre ou reproduire le schéma éducatif sur un petit animal de compagnie⁶⁶ : le dompté aux pulsions apaisées devient dompteur. C'est ce que semble évoquer une stèle d'époque romaine, variante du thème de l'enfant debout au maltais bondissant [fig. 10]. Le sculpteur a visiblement été inspiré par les terres cuites d'enfant assis au chien maltais. En témoigne la posture des jambes commune aux fig. 2-3. De la sorte, il illustre le moment intermédiaire entre le chien encore bondissant et le

⁶² Il s'agit là de mouvements corporels relevant de l'ὄρεξις, des manifestations corporelles passagères, des impulsions irraisonnées suscitées par un désir particulier, autrement dit des colères, caprices ou toquades qui doivent être traités selon le principe évoqué ci-dessus ; voir *ibid.*, p. 276-277, n. 2.

⁶³ PLATON, *Lois* VII, 789A-D.

⁶⁴ LSJ, s.v. τροφή ; se reporter au verbe τρέφω, P. DEMONT, « Remarques sur le sens de τρέφω », *REG* 91/434-435, 1978, p. 358-384, pour le sens « faire prendre, coaguler », l'idée de nourriture et de croissance (élevage dans tous les sens du terme) ; *id.*, « La polysémie d'un verbe grec : τρέφω, “cailler, coaguler, nourrir, élever” », dans P. Salat et al. (éd.), *Questions de sens, EtLitAn* 2, Paris, 1982, p. 111-122.

⁶⁵ HÉRODOTE, *Histoires* I, 136.

⁶⁶ Voir *supra*, et n. 45.

chien apaisé sous le bras de l'enfant : ici, l'animal ne sera mis au pas qu'une fois maîtrisé puis « ceinturé ».

L'évolution de l'enfant non encore « dompté », ou en cours de domptage, peut se lire sur la stèle de Mnésagora et du petit Nikocharès (MNA 3845). L'enfant occupe ici la place du chien maltais et se dresse vers sa sœur, une jeune fille plus âgée, dès lors dans le rôle du « dresseur »⁶⁷. En gardant la mesure et transposé à un premier stade éducatif familial, le chien maltais exprimerait une sorte de phase initiale du procès établi par Cl. Calame au sujet du don de l'animal, une icône du contrat de *philia* proposé à un jeune homme domestiqué, mis sous le joug⁶⁸.

Le maltais à l'épreuve du singe : synthèse provisoire

La valeur emblématique proposée pour le chien maltais peut être à ce stade éprouvée. Ainsi sur des terres cuites d'Égypte dont le sujet est un singe tenant dans la main droite un fruit (?) et enlaçant de son bras gauche un chien maltais posé sur son genou⁶⁹. Il n'échappera pas que la posture est exactement celle des enfants au chien maltais des fig. 2-3. Par le comique d'imitation du singe, la terre cuite revêt le caractère d'une bouffonnerie (βωμολοχία) avérée dans le monde hellénique et dérivant sûrement de modèles égyptiens antérieurs⁷⁰. À l'exemple des singes et chiens communément associés, des animaux de compagnie proches des enfants et des nains qui les tiennent en laisse⁷¹ ; des statuettes d'enfant assis, mains posées en avant sur le sol, face à un chien debout⁷² ou encore du chien et de la guenon associés dans l'*Enseignement d'Ani* (23, 4) comme modèles de docilité, de dressage et d'imitation présentés au fils par son père⁷³. L'imitation du singe, « homme manqué », peut provoquer ici aussi le rire⁷⁴. Quant au singe vu par les Grecs, Fr. Lissarague souligne qu'il suscite le rire à cause de son aptitude mimétique : capable d'apprendre, il va, sans guide, à sa

⁶⁷ Pour la stèle, voir L. BEAUMONT, « The social status and artistic presentation of “adolescence” in fifth century Athens », dans J. Sofaer Derevenski (éd.), *Children and Material Culture*, Londres, New York, 2000, p. 40, fig. 4.1, un exemple d'autant plus parlant qu'il fait face à la fig. 4.2 (p. 41) présentant une stèle d'enfant au chien maltais dressé ; dans ces deux cas, les êtres bondissants fixent leur attention sur l'oiseau tendu par un enfant/préadolescent apte à imiter et se maîtriser.

⁶⁸ Cl. CALAME, *op. cit.*, p. 138.

⁶⁹ P. ex. dans L. TÖRÖK, *op. cit.*, p. 167, n° 263 ; pl. 140-141. Une fable d'Ésope offre l'ex. de l'association du chien maltais et du singe : « C'est la coutume, quand on voyage par mer, d'emmener avec soi de petits chiens de Malte et des singes pour se distraire (παρὰμυθίαν) pendant la traversée » (*Le singe et le dauphin*, 305).

⁷⁰ M. TROKAY, « Les représentations d'animaux figurés en attitudes humaines du Proche-Orient ancien et de l'Égypte pharaonique », dans M. Broze, Ph. Talon (éd.), *L'atelier de l'orfèvre. Mélanges offerts à Ph. Derchain*, Louvain, 1992, p. 157-168 ; voir les statuettes humanisées (yeux, collier, bracelets...) de guenon assise enserrant son petit, ex. de la VI^e dynastie (± 2339-2297) dans *L'art égyptien au temps des pyramides*, Paris, New York, 1999, p. 356, n° 178a-c.

⁷¹ J. VANDIER D'ABADIE, « Les singes familiers dans l'ancienne Égypte », *RdE* 16, 1964, p. 147-167 ; *ibid.*, *RdE* 17, 1965, p. 177-188 ; *ibid.*, *RdE* 18, 1966, p. 143-201.

⁷² P. ex. dans S. WINTERHALTER, A. BRODBECK, *Antikenmuseum Basel und Sammlung Ludwig. Die Ägyptische Abteilung*, Mayence, 2001, p. 71b-c, n° 37.

⁷³ J.Fr. QUACK, *Die Lehren des Ani. Ein neuägyptischer Weisheitstext in seinem kulturellen Umfeld*, OBO 141, 1994, p. 334, « Le chien, il obéit aux ordres, / et marche derrière son maître. / La guenon apporte le pot, / alors que sa mère ne l'avait jamais apporté » (traduction B. Mathieu que je remercie).

⁷⁴ P. VERNUS, dans P. Vernus, J. Yoyotte, *Le bestiaire des pharaons*, Paris, 2005, s.v. Singe, p. 618b-622b ; réf. bibliographiques p. 792a-794a.

perte⁷⁵. Or, l'imitation propre à l'enfant est précisément mise à contribution dans le processus éducatif entre 5 et 7 ans et permet d'acquérir les premières connaissances⁷⁶. Le singe est donc naturellement associé aux enfants – suivis d'une carriole tirée par un singe ou encore un singe tenant un hochet. En témoignent les *choès* sur lesquels nous reviendrons⁷⁷, puisque ces vases de fête dionysiaque représentent volontiers les chiens maltais. Le singe imitant la gestuelle humaine relative à l'alimentation, mais aussi combiné à des animaux (ex. de la tortue ou de l'oiseau), ramène notre figurine à des thèmes déjà rencontrés. Elle connote de façon particulière différents thèmes propres à l'enfance et auxquels le chien maltais renvoie. Ainsi, le quadrumane connu pour ses mouvements agités est ici posé, calme. Il est apte à imiter l'homme ou plutôt l'enfant de 5-7 ans. Il y a là une connotation particulière relevant d'un contexte festif dionysiaque avec, d'une part, la laideur et l'obscénité reconnues au singe voisin des satyres⁷⁸ et, d'autre part, le chien maltais tel qu'il apparaît sur les *choès* ou prêtant sa tête comme ornement à l'embout de certains rhytons⁷⁹.

Nous reconsidérerons la portée de ces signifiés⁸⁰. Mais dès à présent, retenons la position verticale adoptée par le chien et que partage le singe. Elle rompt avec sa nature de quadrupède, une quadrupédie partagée par l'enfant apprenant à se tenir debout ou ayant acquis cette posture depuis peu. L'animal indique une volonté à se redresser suscitée par le geste de l'enfant dompteur. C'est une marque de croissance ou de *trophè* exprimée par la verticalité (aptitude à la verticalité et désir d'intégration)⁸¹.

En outre, la situation relationnelle qui a été décrite relève de la notion de φιλότης. Elle signalera l'attachement certain de l'enfant à l'animal mais surtout la relation de parenté impliquant l'amour filial bien normé, juste, un thème explicité dans l'építaphe d'Épicharès par l'expression « L'enfant docile à ses parents, lui qui (...) n'accomplit que ce qu'il convient »⁸². L'amour filial respectueux de l'attachement contractuel (éducation / élevage) est la preuve d'un comportement juste de la part du petit défunt⁸³.

Enfin, certains points évoqués précédemment pourraient être confirmés par des éléments iconiques récurrents sur les figurines de chien, associé ou non à l'enfant : la clochette (κωδώνιον-κώδων / *tintinabulum*) ou la lunule (σεληνίς-μηνίσκος / *lunula*), la ou les

⁷⁵ Voir Fr. LISSARRAGUE, « L'homme, le singe et le satyre », dans B. Cassin, J.-L. Labarrière (éd.), *L'animal dans l'Antiquité*, Paris, 1997, p. 457-465 ; p. 464-465 pour les terres cuites représentant des singes.

⁷⁶ *Supra*, et n. 45 ; n. 66.

⁷⁷ Fr. LISSARRAGUE, *op. cit.*, p. 463 ; *infra*, et n. 101-105.

⁷⁸ Sur ces sujets, consulter le dossier rassemblé par J. FISCHER, « Der Zwerg, der Phallos und der Buckel. Groteskfiguren aus dem ptolemäischen Ägypten », *ChronEg* 73/146, 1998, p. 327-361.

⁷⁹ Voir p. ex. H. HOFFMANN, *Tarentine Rhyta*, Mayence, 1966, p. 42-45 ; pl. 26-27 et 56, 6 ; le rhyton, vase dionysiaque destiné au vin pur (excès), pourrait-il être « tempéré » par la présence du chien maltais perçu alors comme « garant » d'un *symposion* bien normé ? ; pour ce thème et le rhyton, voir *infra*, et n. 187.

⁸⁰ Voir M. ZLOTOGORSKA, *loc. cit.* ; S. SCHLEGELMILCH, *Bürger, Gott und Götterschützling Kinderbilder der hellenistischen Kunst und Literatur*, Berlin, 2009 (dont p. 117-122, pour la fonction des « kinderplastiken » hellénistiques).

⁸¹ S. VILATTE, *L'insularité dans la pensée grecque*, Paris, 1991, p. 98-99. Pour l'affection née de la τροφή, moteur d'intégration, et l'importance de l'ἀνατροφή sous l'Empire, M. CORBIER, « La petite enfance à Rome : lois, normes, pratiques individuelles et collectives », *AHS* 54/6, 1999, p. 1280-1284.

⁸² Pour la *philia*, les liens familiaux et les liens entre vivants et morts, J. ALAUX, « Remarques sur la φιλία Labdacide dans Antigone et Œdipe à Colone », *Mètis* 7/1-2, 1992, p. 209-229 ; et de façon plus générale, J.-Cl. FRAISSE, *Philia. La notion d'amitié dans la philosophie antique*, Paris, 1974.

⁸³ Voir Cl. CALAME, *op. cit.*, p. 41 ; p. 46, n. 32 ; *infra*, n. 96.

*bullae*⁸⁴ attachées au collier de l'animal, des amulettes déjà connues dans le monde grec⁸⁵ auxquelles peuvent être ajoutées les phalères (φάλαρα / *phalerae*)⁸⁶. Or, ces objets s'observent régulièrement au cou des enfants et d'Harpocrate. Parmi les différentes vertus conférées à la *bulla*, il est essentiel de retenir ici les propos de Plutarque soulignant, entre autres, qu'elle dompte le caractère et possède un effet tempérant⁸⁷, alors qu'elle pourra aussi protéger l'enfant quand elle contient un *remedium*⁸⁸.

À l'issue de ces quelques considérations, la valeur accordée au chien maltais représenté avec l'enfant semble pouvoir éclairer de façon concluante les représentations de l'animal chevauché par l'enfant Harpocrate⁸⁹ et Éros / Éros-Harpocrate⁹⁰.

En ce sens, ajoutons pour clore cette première phase d'exploration que la valeur attribuée au chien maltais dépasse son association à l'enfant puisqu'il peut être présent aux côtés d'adolescents ou d'adultes⁹¹. L'exemple de la céramique italiote est instructif. Elle peut présenter Éros – notamment adolescent, féminisé et paré de bijoux – accompagné d'un chien maltais bondissant [fig. 11]. Il s'agit d'une particularité iconographique régionale qui coïncide d'une certaine manière avec l'espace d'origine du chien maltais⁹². Le canidé est donc investi d'une valeur qui sort du simple cadre enfantin et peut être adaptable (contexte de mariage). H. Cassimatis a proposé de voir dans l'Éros italiote, « plus proche des origines, donc autonome »⁹³, l'être primordial, le « principe accoupleur » présidant à un monde en essor⁹⁴. Ainsi, le chien maltais connu comme « objet » de prestige, de luxe (τρουφή), pourrait venir

⁸⁴ Voir R.E.A. PALMER, « *Bullae insignia ingenuitatis* », *AJAH* 14/1, 1989, p. 1-69 ; V. DASEN, *op. cit.*, p. 285 ; p. 289 (*bulla* clochette ; la clochette comme signe de domesticité). En Égypte, E. LUCCHESI-PALLI, « Die römische Bulla und ihre Verbreitung in Ägypten », dans C. Fluck *et al.* (éd.), *Divitiae Aegypti. Koptologische und verwandte Studien zu Ehren von Martin Krause*, Wiesbaden, 1995, p. 206-213 ; comme version de l'amulette cordiforme *jb*, « siège des sentiments, des volitions et de l'intelligence, mais encore de la conscience », M. MALAISE, « Une statuette en bronze d'Harpocrate-Éros aux multiples attributs », *BIs* 1, 2008, p. 50b-51a.

⁸⁵ V. DASEN, « Amulettes d'enfants dans le monde grec et romain », *Latomus* 62/2, 2003, p. 273-289 (p. 278-283, pour la Grèce et Chypre ; p. 283-288, pour le monde romain).

⁸⁶ Pour ces ornements, voir *infra*.

⁸⁷ *Étiologies romaines* 101, 288B : « Ou bien est-ce aussi une amulette pour préserver la discipline et une certaine manière de brider l'intempérance, parce qu'ils éprouvent de la honte à donner libre cours à leur virilité avant d'avoir déposé l'insigne de l'enfance ? Ce que disent Varron et ceux qui le suivent n'est pas crédible, à savoir que l'objet qu'ils mettent autour du cou de leurs enfants symbolise la bonne délibération, vu que les Éoliens dénomment la délibération *bolla*. Mais vois s'ils ne portent pas aussi cet objet à cause de la lune. La forme apparente de la lune, lorsqu'elle est au milieu du mois, n'est pas celle d'une sphère, mais d'une lentille et d'un disque, or, comme le croit Empédocle, c'est aussi le cas de son envers. » (= PLUTARQUE, *op. cit.*, p. 167-168).

⁸⁸ V. DASEN, *op. cit.*, p. 275-276 ; *id.*, « Lunules, bullae et autres amulettes d'enfants dans le monde gréco-romain : prévention rituelle et fonction sociale », dans *Actes du Colloque Soins et rites. Approches interdisciplinaires de l'enfance, Paris, 5-7 octobre 2000*, Clermont-Ferrand (à paraître).

⁸⁹ Pour les prérogatives d'Harpocrate vis-à-vis des enfants, M. MALAISE, « Harpocrate au pot », dans U. Verhoeven, E. Graefe (éd.), *Religion und Philosophie im Alten Ägypten. Festage für Philippe Derchain*, *OLA* 39, 1991, p. 231-232.

⁹⁰ Pour Éros-Harpocrate, V. TRAN TAM TINH, B. JAEGER, S. POULIN, dans *LIMC* IV, 1988, s.v. Harpokrates, p. 444 ; M. MALAISE, *Pour une terminologie et une analyse des cultes isiaques*, Bruxelles, 2005, p. 36-38 ; p. 189-191.

⁹¹ Fait rappelé par J.-M. LUCE, *op. cit.*, p. 275-276.

⁹² La première mention textuelle et iconographique apparaît sur un vase provenant de Vulci daté du V^e siècle av. J.-C., voir *supra*, et n. 12.

⁹³ H. CASSIMATIS, « Éros en Italie méridionale », dans P. Jacquet-Rimassa (éd.), *op. cit.*, p. 52 ; Éros primordial est « sollicité pour lui-même » (HÉSIODE, *Théogonie*, 116-121).

⁹⁴ J. RUDHARDT, *Les dieux, le féminin, le pouvoir. Enquêtes d'un historien des religions*, Ph. Borgeaud, V. Pirenne-Delforge (éd.), Genève, 2006, p. 44 et 48.

signifier et/ou renforcer l'apparat dont est doté Éros, aspect qui renvoie au concept de κόσμος, c'est-à-dire de mise en ordre, mais aussi d'embellissement et de parure attractifs, un médium dynamique⁹⁵ dont la puissance « est aussi organisatrice de l'ordre des choses »⁹⁶.



Fig. 11. Éros et chien maltais – détail du couvercle d'une *lékanis* apulienne (boîte à fard ou à onguent ; Tarente, 3^e quart du IV^e s. av. J.-C. ; d'après D. Graepler, *op. cit.*, p. 56, ill. 1).

Voilà des éléments susceptibles de faire reconsidérer l'identification du chien de terre cuite individualisé, associé à un enfant, à Harpocrate⁹⁷ et même à Isis-Sothis.

L'emblème du chien maltais en Égypte, reflet de réalités socioculturelles

Le rapport qu'entretient le chien maltais avec le monde de l'enfance est l'enseignement porteur à partir duquel l'enquête peut aboutir. C'est en fonction de la première phase éducative (maîtrise / docilité), ou mieux, de l'élevage / alimentation de l'enfant, que les différents éléments rassemblés précédemment peuvent être réinvestis au vu de certains contextes de découvertes.

Il en va ainsi du chien individualisé présent en contexte funéraire ou domestique, tels ceux retrouvés en Égypte dans des maisons de familles grecques plus ou moins modestes⁹⁸. Les différentes amulettes attachées au collier de l'animal rappelant ce lien avec la sphère enfantine et familiale.

⁹⁵ Pour cette notion de *kosmos*, Fr. FRONTISI-DUCROUX, J.-P. VERNANT, *Dans l'œil du miroir*, Paris, 1997, p. 118-119.

⁹⁶ Cl. CALAME, *op. cit.*, p. 242 ; p. 242-254, pour Éros principe cosmogonique réconciliateur des contraires, « à la fois entité primordiale, principe métaphysique et puissance génératrice qui construit et anime les relations entre les choses, entre les hommes et entre les dieux. » (p. 247). Éros « établit la *philotès* », l'attachement contractuel (éducatif) notamment de l'amour filial ; ne pas le respecter « c'est donc commettre un acte injuste » (*ibid.*, p. 41). L'épithète d'Épicharès abordée précédemment s'inscrit dans ce cadre, voir *supra*.

⁹⁷ Pour l'enfant divin Horus garant de l'équilibre du monde, voir M.A. STADLER, « Isis, das göttliche Kind und die Weltordnung : Prolegomena zur Deutung des unpublizierten Papyrus Wien D. 12006 recto » dans J. Assmann, M. Bommas (éd.), *Ägyptische Mysterien ? Reihe Kultel/Kulturen*, Munich, 2002, p. 109-125 ; PLUTARQUE, *De Iside*, 368D : περίγειος κόσμος (monde terrestre ordonné ; ordre des cycles).

⁹⁸ Les terres cuites zoomorphes étant plutôt rares en contexte funéraire, sont privilégiés ici les contextes cultuels et surtout domestiques ; pour la rareté en contexte funéraire, C. BOUTANTIN, *op. cit.*, p. 78b-79a ; pour la valeur des chiens maltais retrouvés dans ce contexte, voir *supra* les remarques relatives aux maltais figurés sur les stèles funéraires attiques mais aussi hellénistiques et romaines d'Égypte.

Le maltais dans l'oïkos

Les statuettes de chien maltais individualisé, ou d'enfant / Harpocrate au chien maltais, pourront être offertes en *ex-voto*⁹⁹. Dans ce cas, elles signaleront la gratitude pour l'accomplissement de la première phase d'accès de plain-pied dans le groupe familial / la communauté ou le souhait de voir s'accomplir cette phase, à l'image d'une épigramme de Théodoridas de Syracuse (III^e siècle av. J.-C. ; *Anth.Pal.* VI, 155), dans laquelle un enfant de quatre ans offre sa chevelure, immole un coq et consacre un gâteau de fromage à Apollon Phoibos dans le but d'atteindre l'âge viril et de devenir un homme comblé¹⁰⁰.

Le contexte des fêtes dionysiaques des Anthestéries – la fête des fleurs – est ici intéressant par la représentation des jeunes enfants accompagnés de chiens maltais sur les *choès*. Ces vases utilisés et offerts lors de ces trois jours de fête, connus en diverses cités du bassin méditerranéen, donnent leur nom à l'épisode central, le jour des *Choès*. L'enfant (fille et garçon) de 3 ou 4 ans couronné de fleurs y prenait part à la consommation de vin pour la première fois. L'acte « signifiait le premier pas vers la participation à la vraie vie en société – la vie adulte. », un premier pas hors du cercle familial¹⁰¹. Pour Cl. Decocq et G. Raepsaet, ce « geste rituel “confirme” (...) le passage de l'enfant d'une classe d'âge à une autre. Il manifeste son intégration dans la vie religieuse de la cité et symbolise la protection divine indispensable au petit être pour s'assurer un développement harmonieux »¹⁰². La fonction intégratrice de cette fête, concernant notamment les enfants, ainsi que l'a montré D. Noel, sanctionne la recomposition du lien social en rapport avec Dionysos-vin dont la consommation est la métaphore de la société (le vin comme énergie fusionnelle)¹⁰³. Pour cela, le jour des *Choès* est marqué du sceau de la *philia* : l'enfant manifeste sa volonté, son aptitude à se tourner vers les autres et non plus seulement vers soi¹⁰⁴, une période transitoire où la communauté réceptionne le petit « étranger ». On retiendra que le dernier jour de fête (*Chytroi*), celui des marmites de bouillie (*panspermia*), doit conjurer l'extinction de la communauté (les graines constituant la bouillie comme espoir de dépassement d'un stade antérieur)¹⁰⁵. Traversant les différentes exégèses sur la *philia* au cours de l'antiquité, la prise

⁹⁹ Pour les figurines offertes dans les sanctuaires, G. NACHTERGAEL, « Terres cuites de l'Égypte gréco-romaine », p. 261-263.

¹⁰⁰ Voir Fr. WILLIAMS, *Callimachus « Hymn to Apollo » : a Commentary*, Oxford, 1978, p. 26-27, n. 14. Pour le gâteau au fromage riche, nourrissant, *πλακόνεα* (...) *πίονα τυροφόρον*, voir *infra*, n. 130 : rapport entre *τυρός*, « fromage », *τρέφω*, « favoriser le développement, affermir » et *τροφή*.

¹⁰¹ W. BURKERT, *Homo Necans. Rites sacrificiels et mythes de la Grèce ancienne*, Paris, 2005, p. 273-313, dont p. 278-279. Pour les *choès*, voir R. HAMILTON, *Choes and Anthesteria : Athenian Iconography and Ritual*, Ann Arbor, 1992.

¹⁰² Cl. DECOCQ, G. RAEPSAET, « Deux regards sur l'enfance athénienne à l'époque classique. Images funéraires et choés », *EtCl* 55/1, 1987, p. 3-15 ; p. 10, pour la citation. Voir aussi Gr.L. HAM, « The Choes and Anthesteria Reconsidered : Male Maturation Rites and the Peloponnesian Wars », dans M.W. Padilla (éd.), *Rites of passage in ancient Greece : Literature, Religion, Society*, Lewisburg, Londres, 1999, p. 201-218. Enfin, au sujet de la commémoration d'une étape de la vie d'un jeune enfant, considérer encore le P. Oxy. 31 2538, frg. 1, col. 2.23-28 évoquant la première présentation / admission d'un enfant de 3-4 ans dans la phratrie, S.D. LAMBERT, *The Phratries of Attica*², Ann Arbor, 2001, p. 161-178, notamment p. 162-163, et n. 116 ; p. 167.

¹⁰³ D. NOEL, « Les Anthestéries et le vin », *Kernos* 12, 1999, p. 125-152, dont p. 144.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 137-138.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 150-151. Ainsi, en suivant l'analyse de la grappe de raisin (prémices) proposée par D. Noel (*op. cit.*, p. 149-150), où les fruits / enfants sont dans une situation intermédiaire, c'est-à-dire entre <absence de vignes = exclusion de la communauté> et <présence du vin = intégration pleine et entière>, la figuration de grappes de raisins dans le bige tracté par des chiens maltais [fig. 8] ou agitées au-dessus des petits canidés (voir *supra*, n. 27) pourrait être le signe de la promesse d'une intégration réussie au sein de la communauté.

de conscience de l'insuffisance à soi-même et donc le besoin de la famille ou d'autrui, sont des éléments pérennes relevant de l'opinion populaire qui peuvent expliquer la permanence du motif iconographique de l'enfant au maltais et ses signifiés ¹⁰⁶.

Exposés sur les « étagères » d'une maison, ces objets votifs seront en liaison avec le culte familial et témoigneront de la nouvelle place occupée par l'enfant de l'*oikos*.

L'aspect retenu pour ce genre de statuettes, celui d'une divinité enfant « bien portante », n'est pas anodin. Cela suscite deux remarques.

La première a trait à la figuration de ce type d'enfant fort éloigné, *a priori*, d'une figuration d'enfant « imparfait et prématuré » souvent censée caractériser Harpocrate d'après un passage du *De Iside* de Plutarque (*Isis et Osiris*, 377B). Or si l'on poursuit la lecture, il nous est dit que les prémices des lentilles sont offerts au dieu-enfant (377B-C : διὸ καὶ φακῶν αὐτῷ φυομένων ἀπαρχὰς ἐπιφέρουσι) que les manuscrits nomment de préférence Karpocrate, le dispensateur des fruits de la terre ¹⁰⁷. Encore un peu plus loin (378B-C), suivant son raisonnement, Plutarque complète et même corrige ces conceptions initialement avancées. Il revient sur Harpocrate / Karpocrate qui n'est « ni un dieu avorton, ni un enfant encore balbutiant, ni non plus un dieu-légume », mais celui qui surveille ou patronne (προστάτην), dirige, corrige ou tempère (σωφρονιστήν) le λόγος en devenir de l'homme perçu comme un enfant. Il est donc celui qui forme un *logos* « tout jeune, en voie de formation et mal établi (var. : non redressé) » en faisant respecter la réserve (ἐχεμυθίας) et le silence (σιωπῆς). Des principes signalés par le doigt sur la bouche, une image harpocratique délibérément récupérée pour son ambivalence et éventuellement associée à la tortue, signes de σωφροσύνη, « justesse d'esprit, modération, discrétion » ¹⁰⁸. Mais surtout, ils relèvent de la docilité (aptitude à l'écoute, spectateur maîtrisé). La docilité mise en scène sur les stèles dotées du chien maltais associé à l'enfant de 5-7 ans obéissant à l'autorité et où la *trophè* joue pleinement dans cette éducation fortifiante, structurante (voir *supra*).

La seconde remarque concerne l'objet de terre cuite notamment conservé dans les maisons et sa valeur dont il vient d'être question. Ce dernier, y compris dans sa simplicité ou sa forme animale, s'apparenterait aux ἱερὰ domestiques censés procurer des bienfaits, comme le stipule, par exemple, l'épithète *Ēpikarpios* (« Pourvoyeur de fruits ») proche de Karpocrate et accolée à diverses divinités objets d'un culte domestique ¹⁰⁹. L'espace domestique est plus

¹⁰⁶ Voir la position de Plutarque (*De l'amitié fraternelle*) selon J.-Cl. FRAISSE, *op. cit.*, p. 438-439, et n. 74 ; pour la transmission d'une « philosophie » populaire et d'opinions communes relatives au sentiment de *philia*, *ibid.*, p. 440 ; p. 442-443 renvoyant aux p. 107-122.

¹⁰⁷ Chr. FROIDEFOND (éd.), p. 310, n. 5 ; pour ces passages, consulter la présentation de Ph. MATTHEY, « Retour sur l'hymne "arétagologique" de Karpocrate à Chalcis », *ArchRel* 9, 2007, p. 205-206.

¹⁰⁸ Pour la tortue, sa valeur emblématique tournée vers l'espace domestique et la conduite adéquate qui y est rattachée, Ll. LLEWELLYN-JONES, *Aphrodite's Tortoise. The Veiled Woman of Ancient Greece*, Swansea, 2003, p. 189-214 (p. 200, pour la carapace comme « a kind of portable domestic space »).

¹⁰⁹ Voir P. BRULÉ, « "La cité est la somme des maisons". Un commentaire religieux », dans V. Dasen, M. Piérart (éd.), *Ἱδία καὶ δημοσία. Les cadres « privés » et « publics » de la religion grecque antique*, Kernos-Suppl. 15, Liège, 2005, p. 37-38, n. 41, où l'on notera le chien bondissant associé à Zeus *Ktèsios* ; p. 41-42, et n. 55 ; pour certaines pratiques cultuelles domestiques en Égypte grecque et romaine, p. ex. Fr. DUNAND, « Lanternes gréco-romaines d'Égypte », *DHA* 21/2, 1976, p. 79-80 ; D. FRANKFURTER, *Religion in Roman Egypt. Assimilation and Resistance*, Princeton, 1998, p. 131-142 (p. 132-134 : « Domestic Images and Figurines », notamment d'Harpocrate) ; de façon plus générale, *id.*, « The Interpenetration of Ritual Spaces in Late Antique Religions : An Overview », *ARG* 10, 2008, p. 211-222.

particulièrement celui des ταμεία, les resserres à provisions¹¹⁰, où sont stockés les produits de la terre. Ainsi les céréales, base de l'économie domestique, employées dans les *pankarpia*, des préparations similaires aux *panspermia* des Anthestéries¹¹¹. Des préparations culinaires et alimentaires destinées à établir l'image d'une de ces divinités domestiques, le *ktèsios*¹¹². L'image divine installée grâce aux graines de légumineuses bouillies dans des marmites et portées en procession, rappelle le contexte festif des terres cuites où des personnages cuisinent dans des marmites ou véhiculent des naos portatifs d'Harpocrate au-dessus d'un gros pot. Deux thèmes souvent associés aux figures d'enfant et d'Harpocrate¹¹³. Le cas est patent sur une composition où deux personnages préparent le mélange au pied d'Harpocrate placé dans un édicule ou encore une pièce avec Harpocrate émergeant d'un pot, le tout reposant sur deux chiens maltais avec *bullā*¹¹⁴.

Phase éducative du petit enfant (de 0 à 5-7 ans) et apparence d'enfant bien nourri renvoient assez bien au concept de τροφή déjà évoqué¹¹⁵. Cet « élevage » du petit enfant procède essentiellement de la nutrition et pourra donc évoquer l'Harpocrate au pot contenant l'*athèra* égyptienne – bouillie de farine et de lentilles préconisée pour l'alimentation des enfants –, un type de statuettes « étroitement liées au culte familial »¹¹⁶. Le terme employé pour désigner le bienfaiteur distribuant des céréales étant τροφεύς ou ἀνατροφεύς, « (père) nourricier, éleveur », nous ramène à la figure de Karpocrate / Harpocrate fructificateur tel qu'il se caractérise dans l'arétagologie de Chalcis : τοῖς ἀνατρεφομένοις παιδίοις, « éleveur des enfants »¹¹⁷. Une nature qui le relie aussi aux *Agathoi Daimones*. Il est donc naturel que l'*athèra* soit offerte aux « gardiens des maisons (...) démons domestiques »¹¹⁸.

¹¹⁰ G. HUSSON, *Oikia. Le vocabulaire de la maison privée en Égypte d'après les papyrus grecs*, Paris, 1983, p. 275-276.

¹¹¹ P. BRULÉ, *op. cit.*, p. 412-413, et n. 32, pour la mise en parallèle avec le troisième jour des Anthestéries.

¹¹² Voir D. JAILLARD, « "Images" des dieux et pratiques rituelles dans les maisons grecques », *MEFRA* 116/2, 2004, p. 871-893. Les figurines d'Harpocrate installé entre deux jarres accolées, ornées de guirlandes et bandelettes rappellent l'installation du *ktèsios* parmi les jarres du *tamieion* (ex. dans D.M. BAILEY, *CTBM*, p. 167b, n° 3656 EA ; pl. 118).

¹¹³ Voir P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 16, n° 54-56 ; pl. 75 ; L. TÖRÖK, *op. cit.*, p. 118-119, n° 159 ; pl. 85 ; B. HEIDE, A. THIEL, *Sammler – Pilger – Wegbereiter*, Mayence, 2004, p. 94, n° II.2.52.

¹¹⁴ Voir respectivement, D.M. BAILEY, *CTBM*, p. 31b, n° 3042 EA ; pl. 9 (rapport avec l'*athèra* établi par G. NACHTERGAELE, « Les terres cuites gréco-égyptiennes du British Museum », p. 334) ; p. 31a, n° 3040 EA ; pl. 9 (variante avec double *cornucopia* dans J. FISCHER, *Griechisch-Römische Terrakotten aus Ägypten. Die Sammlungen Sieglin und Schreiber Dresden, Leipzig, Stuttgart, Tübingen, TSAK 14*, Tübingen, Berlin, 1994, p. 262b-263a, n° 571 ; pl. 57). Sur cette dernière figurine, l'identification de deux lions n'est pas à exclure. Le revers élané, décoré d'un dossier de trône ajouré, suggère un modèle de maison à étages sommaire, un espace dans lequel l'image prendrait naturellement place ; pour ces modèles de maison avec agencement similaire de la maçonnerie des fenêtres et entresol, « dépôt de vivre ou magasin d'objets divers », voir M. PILLET, « Des verrous égyptiens modèles de maisons », *RdE* 4, 1940, p. 27-43 ; R. ENGELBACH, « Recent acquisitions in the Cairo Museum », *ASAE* 31, 1931, p. 129-131 ; pl. 3 ; H. WILLEMS, W. CLARYSSE, *op. cit.*, p. 211, n° 117.

¹¹⁵ Voir *supra*. Mettre en relation les figurines d'Harpocrate assis dans un fauteuil-édicule, immobilisé par une barre transversale, un mécanisme évoquant une chaise haute voire celui d'un trotteur pour enfant (D.M. BAILEY, *CTBM*, p. 143b, n° 3533 EA ; pl. 98), alors qu'un chien maltais se dresse en sa direction ; ex. dans M. MORGENSEN, *op. cit.*, pl. 48 ; p. 48b.

¹¹⁶ M. MALAISE, « Harpocrate au pot », p. 230-232 ; Fr. PERPILLOU-THOMAS, « Une bouillie de céréales : l'*Athèra* », *Aegyptus* 72, 1992, p. 103-110.

¹¹⁷ L. BRICAULT, *RICIS I*, Paris, 2005, p. 55-56, l. 6 ; Ph. MATTHEY, *op. cit.*, p. 191-222 ; mettre en perspective l'adresse finale de l'hymne de Chalcis : Χαῖρε, Χάλκι, γενέτειρα ἐμὴ καὶ τροφέ. Λιγυρίς, avec la nature du dieu Karpocrate (voir aussi son implication dans les modes de fonctionnement de la cité) et l'emploi du vocabulaire de la parenté afin de célébrer les bienfaiteurs, enfants d'une cité, voir *infra*, et n. 142. Pour l'importance de l'ἀνατροφή à l'époque impériale, voir *supra*, n. 81 et *infra*.

¹¹⁸ Fr. PERPILLOU-THOMAS, *op. cit.*, p. 108-110, pour ce plat de φιλοξενία, d'hospitalité.

En ce sens, un panneau peint d'Harpocrate au chien maltais sur fond végétal¹¹⁹ correspond assez aux décors et au contenu des laraires connus en Italie, à Pompéi et Herculaneum¹²⁰. Premier constat intéressant, abritant les Lares et les Pénates (équivalents selon Cicéron), ils prennent place de préférence dans les cuisines¹²¹. Les Pénates veillant sur les réserves alimentaires¹²², rôle qui leur valut d'être traduits en grec par l'épithète *ktèsios*¹²³, peuvent adopter les traits de divinités bien identifiables. Un lairare d'Herculaneum a livré par exemple une figurine d'Harpocrate parmi celles de Jupiter, des Lares, d'Athéna, d'Esculape et de Fortuna¹²⁴. La similitude du culte au sein de la sphère privée romaine et égyptienne soulignée par M. Malaise est ici significative¹²⁵. Ensuite, l'iconographie des Lares enfants ou adolescents est aussi à retenir. Le *Satyricon* de Pétrone (60, 8) livre une description de *Lares bullatos* présentés en tant que *dii propitii* par trois garçons-esclaves lors du banquet de Trimalcyon¹²⁶. La *bullata* est ici un autre point commun avec les images du chien maltais et/ou d'Harpocrate. Non seulement les Lares en sont équipés, mais en tant qu'emblème de l'enfance, elle leur est précisément remise lorsque l'adolescent est en passe d'accéder au monde des adultes. Les terres cuites du chien maltais ne seraient-elles pas des *ex-voto* appropriés pour ces divinités d'autels domestiques, voire leur manifestation ?

Trophè, truphè et maltais « accommodé »

Par ailleurs, tous ces éléments cumulés tendent à rappeler le modèle gréco-romain du chien maltais caractéristique de la *τρυφή*. Une marque de l'opulence et du bien-être, l'enfant, nous l'avons vu, étant à l'époque hellénistique une autre manifestation de la *truphè*. Cette valeur véhiculée par le chien maltais et sa faveur connue par les figurines de l'Égypte passée des Lagides aux Romains feraient songer à une diffusion élargie de la « philosophie dionysiaque », ou *truphè*, promue par les Ptolémées¹²⁷. Plus exactement une conception

¹¹⁹ Caire JE 31568 ; photo : E. DOXIADIS, *Portraits du Fayoum. Visages de l'Égypte ancienne*, Paris, 1995, p. 36, ill. 5 ; commentaire : V. RONDOT, *Derniers visages des dieux d'Égypte. Iconographies, panthéons et cultes dans le Fayoum hellénisé des II^e – III^e siècles* III (mémoire d'HDR), Lille, 2010, p. 185-194 (Harpocrate-Dionysos).

¹²⁰ D.G. ORR, « Roman Domestic Religion : The Evidence of the House-hold Shrines », *ANRW* 2/16.2, 1978, p. 1559-1591, dont p. 1582-1583 (décor végétal du panneau égyptien à comparer avec celui de la pl. I, 1 p. ex.) ; M. BASSANI, *Sacraia. Ambienti e piccoli edifici per il culto domestico in area vesuviana*, Rome, 2008.

¹²¹ A. DUBOURDIEU, *Les origines et le développement du culte des Pénates à Rome*, *CEFR* 118, Rome, 1989, p. 66-70.

¹²² D.G. ORR, *op. cit.*, p. 1563.

¹²³ Voir P. BRULÉ, « La parenté selon Zeus », dans *La Grèce d'à côté. Réel et imaginaire en miroir en Grèce antique*, Rennes, 2007, p. 430-431.

¹²⁴ D.G. ORR, *op. cit.*, p. 1585-1586, avec remarques relatives aux divinités égyptiennes en contexte de *lararium* et intégrées au « cercle des gardiens domestiques ». Les représentations du transport des Pénates pourraient être rapprochées des terres cuites de personnages ou d'Harpocrate portant sa propre image (statuette) sur les épaules, voir p. ex. A. DARDENAY, « Le rôle des ateliers de lampes dans la diffusion iconographique de la fuite d'Énée », *MCV* 35/2, 2005, p. 161-189. Voir la fig. 14 pour un chien maltais transporté de la sorte.

¹²⁵ M. MALAISE, « Harpocrate. Problèmes posés par l'étude d'un dieu égyptien », *BAB* 7-12, 2000, p. 422-423, p. 429-431.

¹²⁶ PÉTRONE, *Le Satyricon*, A. Ernout (éd.), Paris, 1931, p. 59. Voir *infra* les Lares équipés du rhyton.

¹²⁷ Et poursuivie par Marc-Antoine ; J. TONDRIAU, « Les thiasés dionysiaques royaux de la cour ptolémaïque », *ChronEg* 21/41, 1946, p. 167-169 ; *id.*, « La Tryphè, philosophie royale ptolémaïque », *REA* 50/1-2, 1948, p. 49-54 ; pour la pérennité des images de la *truphè* dionysiaque sous l'Empire, P. ZANKER, *op. cit.*, p. 6-13 ; p. 87-91 ; pour les banquets royaux et leur symbolique, P. SCHMITT PANTEL, *La cité au banquet. Histoire des repas publics dans les cités grecques*, *CEFR* 157, Rome, Paris, 1992, p. 457-466. L'aspect dionysiaque mis en perspective avec le contexte de l'enfance renvoie aux Anthestéries évoquées *supra* ; rapprochement entre le jour des *Choès* et la réunion bachique des *lagynophories* à la cour alexandrine dans J. TONDRIAU, « Les thiasés dionysiaques

relative à la prodigalité (royale) sans borne, faisant écho au παράδεισος fertile, à « la richesse du roi qui atteste la faveur des dieux et promet le bonheur des troupeaux et des champs » mais aussi des hommes¹²⁸. Ajoutons que l'arétalogie de Chalcis évoquée précédemment mentionne l'invention par Karpocrate du mélange de l'eau et du vin, des *aulôn* et des syrinx, ainsi que sa participation aux thiasos (συνθιασώτης) des bacchants et des bacchantes¹²⁹.



Fig. 12. Chien (Louvre E 12445 ; II^e-III^e siècle apr. J.-C. ; d'après Fr. Dunand, *op. cit.*, p. 288, n° 864).



Fig. 13. « Sothic dog » (BM EA 3704 ; I^{er}-II^e siècle apr. J.-C. ; d'après D.M. Bailey, *op. cit.*, p. 179 ; pl. 126).

L'embonpoint, pour ne pas dire l'obésité, étant un signe particulier de la *truphè*, elle transparaîtrait alors dans certaines statuette de chien maltais anormalement bouffi, φύσκων, ou τροφίς, « gros, gras »¹³⁰, une sorte de surenchère ultime de l'emblème [fig. 12-13]. Les *bullae* ou les *phalerae* dont il a déjà été question peuvent leur être adjointes, ainsi sur l'exemple de la fig. 13. Les phalères, initialement, indiquent la récompense, le prix en retour d'une action méritoire. Dans le cas des chiens maltais, l'ἀρετή (premier stade éducatif, docilité) et/ou le succès de la τροφή pourrait très bien être célébrées par ces signes devenus avec le temps distinctifs de richesse excessive et revêtant en latin le sens d'« ornement,

royaux », p. 150-151. S'agissant des terres cuites et du thème des *lagynophories*, voir L. TÖRÖK, *op. cit.*, p. 116-117.

¹²⁸ Cl. PRÉAUX, « Les contrastes de l'époque hellénistique », dans *Actes du XV^e Congrès international de Papyrologie IV. Papyrologie documentaire*, Bruxelles, 1979, p. 29 ; pour cette τροφή censée signaler des monarques bienfaiteurs et généreux, Y. LIÉBERT, *op. cit.*, p. 128-132 (Ptolémée Évergète II *Physcon*) ; H. HEINEN, « Die Tryphè des Ptolemaios VIII. Euergetes II. Bemerkungen zum ptolemäischen Herrscherideal und zu einer römischen Gesandtschaft in Ägypten (140/39 v. Chr.) », dans H. Heinen (éd.), *Althistorische Studien Hermann Bengtson zum 70. Geburtstag dargebracht von Kollegen und Schülern*, Wiesbaden, 1983, p. 116-130. Pour les auteurs antiques, la *truphè*, la richesse de certains états, procède de la fertilité et du potentiel des sols, grâce au Nil dans le cas égyptien. Pour l'impact sur le culte au souverain dans la sphère privée et les représentations mentales, voir S. ANEZIRI, « Étude préliminaire sur le culte privé des souverains hellénistiques : problèmes et méthode », dans V. Dasen, M. Piérart (éd.), *op. cit.*, p. 219-233 ; P. IOSSIF, « La dimension publique des dédicaces "privées" du culte royal ptolémaïque », dans *ibid.*, p. 235-257.

¹²⁹ L. BRICAULT, *loc. cit.*, l. 7-8. Il est aussi θυρσοκλόνος (l. 10).

¹³⁰ Τρόφις, le « bien nourri » ; prendre en compte aussi τροφίμος, « fécond », pass. « nourri », termes dérivant du verbe τρέφω, voir *supra*, et n. 64. Pour un jeu de mots populaire relatif à un fromage (*supra*, n. 100) reliant un terme de la famille de τρέφω avec celui de τροφή, voir P. CHANTRAINE, *DELG*, s.v. τρέφω, p. 1135a.

richesse, éclat », puis de « clinquant ». Complétant ces signes de *trophè* et de *truphè*, la lourde guirlande florale en guise de collier est notable¹³¹. Elle témoigne de « l'échange des dons offerts de la part des hommes et des bienfaits compensatoires de la part des dieux », élément floral et parfum étant des parures vectrices de *philia*, de relation¹³². S'agissant d'« élevage » de 0 à 5-7 ans et d'aptitude à créer du lien, le fait de rencontrer des figurines de chiens maltais stéphanéphores conviendrait assez bien avec la place accordée au rite de la στεφανηφορία, notamment lors des fêtes de la naissance (anniversaires) signalant l'individu bienfaiteur honoré par la communauté ou encore occasion de sociabilité¹³³.

La prodigalité alimentaire de la cour ptolémaïque (le roi « nourrisseur »/organisateur/divin), bien que touchant à la *truphè* dionysiaque, ne participe pas moins de la *trophè* que de la *philia*. En effet, la *trophè* créatrice d'un lien de reconnaissance par un individu « nourri » (τροφήμιος) envers son bienfaiteur (ἀνατροφεύς) doit instaurer un attachement, une obéissance¹³⁴. Cette *philia* repose donc sur une relation dissymétrique, un rapport vertical du même ordre que celui qui présidait à la bonne action du petit Épicharès accompagné de son chien maltais, signe de docilité et de *philia* prodigue. Une conséquence de l'élevage / éducation prodigué(e) par ses parents. Dans ces conditions, la *philia* apparaît tel un moyen d'acquérir des biens (κτήσις)¹³⁵. Une *ktèsis* garantie par les divinités domestiques profitables à l'*oikos* (κτησία) et qui rejoint la valeur des images sacrées auxquelles le chien individualisé ou associé à l'enfant-dieu *anatropeus* a été rapproché.

Plutarque critique la *philia* tournée exclusivement vers l'acquisition de biens matériels (τὰ ἐκτός) au détriment de la φιλανθρωπία¹³⁶. Toutefois, au quotidien, elle en vient à définir les rapports entre individus, les services rendus à la communauté¹³⁷. Cette pratique doit s'acquérir : un des moyens préconisés passe par l'attention portée aux animaux, notamment les chiots, comme un stade primaire d'attachement, un entraînement en vue de sa reproduction à l'encontre de semblables¹³⁸.

Or, dans la pratique du pouvoir de l'Égypte lagide, la *philia* comme processus élargi est bien identifiée. Elle doit rendre manifeste l'autorité εὐεργέτης sur l'ensemble des populations dominées. Des rapprochements similaires peuvent être établis lorsque l'on considère la bienfaisance instigatrice de liens mais sous l'angle de la *philanthrôpia*. Ce terme, qui à l'origine définit l'exercice de la bienfaisance par les divinités, caractérise désormais l'action

¹³¹ Pour les guirlandes florales en général, E. BRECCIA, « Ghirlandomania alessandrina », dans G. Maspero, *Le Musée égyptien. Recueil de monuments et de notices sur les fouilles d'Égypte* III/1, Le Caire, 1909, p. 13-25.

¹³² N. KEI, « La fleur. Signe de parfum dans la céramique attique », dans L. Bodiou et al. (éd.), *Parfums et odeurs dans l'antiquité*, Rennes, 2008, p. 197-203 ; pour les rapports de ces fleurs tressées avec la jeunesse (garçons et filles) mais aussi un certain attachement (lien), voir L. BODIOU, « De la fleur à l'huile parfumée : les signatures olfactives des mortels », dans *ibid.*, p. 150-152.

¹³³ Fr. PERPILLOU-THOMAS, *Fêtes d'Égypte ptolémaïque et romaine d'après la documentation papyrologique grecque*, *StudHell* 31, Louvain, 1993, p. 219-223 ; pour les fêtes d'anniversaire, *ibid.*, p. 3-9. Pour ces colliers floraux dont le parfum signale la *truphè*, voir encore *infra*, et n. 166-167.

¹³⁴ V. AZOULAY, *Xénophon et les grâces du pouvoir. De la charis au charisme*, Paris, 2004, p. 223-224 ; apprécier l'exemple du « parasite » de la cour ptolémaïque placé dans la dépendance (*philia*) de celui qui le nourrit, voir J. TONDRIAU, *op. cit.*, p. 165 ; p. 168.

¹³⁵ V. AZOULAY, p. 289, et n. 53.

¹³⁶ Voir Fr. BECCHI, « La notion de "philanthrôpia" chez Plutarque : contexte social et sources », dans J. Ribeiro Ferreira et al. (éd.), *Symposion and Philanthropia in Plutarch*, Coimbra, 2010, p. 263-273.

¹³⁷ Pour l'Égypte, Cl. PRÉAUX, *Les Grecs en Égypte d'après les archives de Zénon*, Bruxelles, 1947, p. 83-86.

¹³⁸ Voir É. DE FONTENAY, « La *philanthrôpia* à l'épreuve des bêtes », dans B. Cassin, J.-L. Labarrière (éd.), *L'Animal dans l'antiquité*, Paris, 1997, p. 281-298, aptitude au « désensauvagement ».

du monarque hellénistique ¹³⁹. Le modèle de l'autorité et de l'affection du père vis-à-vis de l'enfant a été reproduit par les détenteurs du pouvoir, tant civil que royal puis impérial ¹⁴⁰.

Ces implications expliquent le goût des populations pour des statuettes qui dénotent les bénéfiques nés d'une aptitude à la *philia*, procédant de la *trophè* et exprimant la *truphè* au sein des maisons ¹⁴¹.

Le maltais « accommodé » en situation

Alors que la production de figurines de maltais s'accroît en Égypte à l'époque impériale et compte tenu de leur valeur, il est opportun de faire un parallèle avec l'emploi dans les textes honorifiques des cités orientales mais aussi d'Afrique du Nord d'une terminologie empruntée à celle de la parenté (emploi déjà éprouvé à l'époque hellénistique). Les qualités de *trophimos* et son équivalent latin *alumnus* servent à louer les actions bienfaitrices des « enfants du pays » ¹⁴². Les différentes acceptions du terme *alumnus* relevées par M. Corbier ne peuvent qu'éclairer la valeur des figurines d'enfant au maltais : *alumnari*, « élever, dresser », *diuitiarum alumni*, « nourrissons de la richesse », *terrae alumna*, « les produits de la terre » ¹⁴³.

Il y a là un principe qui dépasse le cadre de l'enfance et sûrement aussi celui de la population grecque et romaine d'Égypte. Il est devenu l'archétype de l'intégration à un système plus large, hiérarchique, instauré et garanti par l'autorité civile, royale ou impériale. L'intégrer puis y participer, c'est s'assurer ses largesses. En ce sens, il est significatif de constater que c'est dès le plus jeune âge que les parents s'en soucient, plus précisément lorsque l'enfant de 5-7 ans quitte le statut de *τρεφόμενος* (voir *supra*). En effet, les sources papyrologiques fournissent des documents administratifs, essentiellement d'époque romaine, relatifs à des demandes d'accès à l'éphébie ou encore à la fonction de pastophore concernant des enfants de la classe d'âge des 5-7 ans ¹⁴⁴.

En termes de bénéfiques, l'exemple de la catégorie sociale des *ῥεμβοί* connue à Oxyrhynchos au III^e siècle apr. J.-C. est intéressant. Il témoigne de l'intégration d'une frange de la population initialement exclue des catégories privilégiées en raison des services rendus à la

¹³⁹ Pour des réf. bibliographiques, V. AZOULAY, *op. cit.*, p. 324-325, et n. 240 ; *id.*, « Xénophon et le modèle divin de l'autorité », *CEA* 45, 2008, p. 151-183 dont p. 155-159 ; pour la philanthropie royale lagide, M.-Th. LINGER, « La notion de "bienfait" (φιάνθρωπον) royal et les ordonnances des rois lagides », dans M. Lauria *et al.* (éd.), *Studi in onore di Vincenzo Arangio-Ruiz nel XLV anno del suo insegnamento* I, Naples, 1951, p. 483-499 ; M. CHAUVEAU, *L'Égypte au temps de Cléopâtre. 180-30 av. J.-C.*, Paris, 1997, p. 55-57.

¹⁴⁰ V. AZOULAY, *op. cit.*, p. 327-370 ; voir *supra*, et n. 128, pour le rôle de ces conceptions du pouvoir dans le culte au souverain ptolémaïque ; et *ibid.*, p. 428-431 (« Épilogue : de l'amour des hommes à la vénération des dieux »).

¹⁴¹ Pour la place et le rôle de ces représentations, dont les terres cuites, liées à l'appropriation de biens, P. ZANKER, *op. cit.*, p. 62-65 (« La maison comme lieu de la *truphè* dionysiaque »).

¹⁴² M. CORBIER, « Usages publics du vocabulaire de la parenté : *patronus* et *alumnus* de la cité dans l'Afrique romaine », dans A. Mastino (éd.), *L'Africa romana. Atti del VII convegno di studio. Sassari, 15-17 dicembre 1989*, Sassari, 1990, p. 815-854 ; voir *supra*, n. 117.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 850, n. 171-173 (avec réf.).

¹⁴⁴ Outre l'impératif de pallier la surcharge du traitement des demandes. Information aimablement communiquée par A. Bertrand. Noter la question du rapport entre l'enregistrement des naissances et le bénéfice de privilèges dans C. SÁNCHEZ-MORENO ELLART, « ὑπομνήματα ἐπιγεννήσεως : the Greco-Egyptian Birth Returns in Roman Egypt and the case of P.Petaus 1-2 », *APF* 56/1, 2010, p. 92-129.

communauté ¹⁴⁵. En retour les *rhemboi* acquièrent reconnaissance et privilège alimentaire sous forme de dotation de blé : ce sont donc des « nourris » et par conséquent placés sous la protection des autorités auxquelles ils doivent leur nouveau statut. Les autorités urbaines recrutent ainsi des membres actifs au sein de leur cité alors que l'institution frumentaire oxyrhynchite procède elle-même d'une *doréa / liberalitas* impériale, autorisation par faveur ou générosité ¹⁴⁶. Les bénéficiaires remercient d'ailleurs l'empereur pour cette gratification, même si le fonctionnement est entièrement pris en charge par la cité. Cette ascension sociale correspond à l'établissement d'une solidarité nouvelle (intégration au groupe privilégié en cours de réalisation ou intermédiaire) ¹⁴⁷ et à un privilège alimentaire (concéder par un bienfaiteur *anatropeus*), deux aspects auxquels renvoie le chien maltais. Ce genre de pratique aurait donc pu logiquement être célébré ou commémoré par certaines figurines du canidé.

Il faut relever en ce sens les figurines de maltais et d'Harpocrate découvertes parmi d'autres animaux (cheval) dans les casernements-greniers de Karanis ¹⁴⁸. Ajoutons à celles-ci, en le commentant, le cas de la peinture du grenier C65 représentant Harpocrate associé au « lotus rose » et au dieu Tithoès ¹⁴⁹.

Le premier élément de la scène évoque le rôle de pourvoyeur de grains quand on sait que le *Nelumbo nucifera* Gaertner est dénommé κύαμος, « fève », et qu'il ne renvoie donc pas tant à la fleur elle-même qu'à l'élément jugé caractéristique, les fèves comestibles de son κίβωτόν ¹⁵⁰. Il faut rappeler qu'Harpocrate figuré sur le fruit du nelumbo, bien distinct de sa représentation courante sur la fleur de « lotus bleu », tisse un lien évident entre le dieu et les graines.

Le second, le dieu Tithoès en contexte de grenier à grain, complète l'image d'Harpocrate-Karpocrate en tant que dieu rétributeur fils de Némésis ¹⁵¹, celle-là même qui est remerciée

¹⁴⁵ Voir *supra*, et n. 133 ; *infra* ; J.R. REA, *The Oxyrhynchus Papyri* 40, Londres, 1972, p. 1-32 (distributions de blé en Égypte et à Rome) ; p. 3-4 (*rhemboi*) ; C. VIRLOUVET, *Tessera frumentaria. Les procédures de distribution du blé public à Rome*, BEFAR 286, Rome, 1995, p. 216-221 ; *id.*, *La plèbe frumentaire dans les témoignages épigraphiques : essai d'histoire sociale et administrative du peuple de Rome antique*, CEFR 414, Rome, 2009, p. 273-275, pour « Le blé public comme distinction populaire ».

¹⁴⁶ J.-M. CARRIÉ, « La "munificence" du prince. Les modes tardifs de désignation des actes impériaux et leurs antécédents », dans M. Christol et al. (éd.), *Institutions, société et vie politique dans l'Empire romain au IV^e siècle ap. J.-C. Actes de la table ronde autour de l'œuvre d'André Chastagnol (Paris, 20-21 janvier 1989)*, Rome, 1992, p. 423-425 et p. 427-430, pour les termes polysémiques *philanthrôpia*, *euergesia*, *indulgentia*, *liberalitas*, *munificentia* relevant de la décision impériale (acte juridique) et de la générosité (valeur morale) ; *id.*, « Les distributions alimentaires dans les cités de l'Empire romain tardif », *MEFRA* 87/2, 1975, p. 1033-1034 ; p. 1085-1086, pour l'évergétisme collectif à Hermopolis ; voir *supra*, et n. 139-140.

¹⁴⁷ Ils intègrent un statut intermédiaire si l'on comprend ὅεμβοι d'après une acception métaphorique du verbe ὀέμβω, « faire tourner », qui signifie « être instable, indécis » (ὀέμβομαι), autrement dit être dans un entre-deux.

¹⁴⁸ C. BOUTANTIN, *op. cit.*, p. 80a, et n. 4.

¹⁴⁹ E.M. HUSSELMAN, *Karanis. Topography and Architecture*, Ann Arbor, 1979, p. 58-62, vraisemblablement « the state granary, which received and stored the tax grain collected by the sitologi » (p. 58) ; p. 61-62, pour la peinture ; *id.*, « The Granaries of Karanis », *TPAP* 83, 1952, p. 66-71, pour leur rapport au θεσσαυρός τῆς κώμης ; voir G. HUSSON, *op. cit.*, p. 91-93, pour le θεσσαυρός, grenier domestique destiné surtout aux céréales. Ajouter G. NACHTERGAEL, « Le grenier public de Bacchias d'après la documentation papyrologique », *REAC* 9, 2007, p. 9-19.

¹⁵⁰ S. AMIGUES (éd.), *Théophraste. Recherches sur les plantes. À l'origine de la botanique*, Paris, 2010, p. 162b-164a, et n. 117 ; p. 165b, et n. 120, au sujet des nymphéas égyptiens donnant des graines comestibles.

¹⁵¹ Pour Tithoès rétributeur, O.E. KAPER, *The Egyptian God Tutu. A Study of the Sphinx-God and Master of Demons with a Corpus of Monuments*, OLA 119, 2003, p. 118-120, en tant qu'Agathos Daimon ; p. 123-124.

par des cavaliers *duplicarii*, autrement dit bénéficiaires d'une dotation alimentaire supplémentaire, notamment sous forme de blé ¹⁵².

Le lien entre ces greniers et des entités divines présidant aux récoltes et à la rétribution n'est pas sans évoquer Ἐρμούθις / Θερμούθις ¹⁵³. Déesse dont les antécédents pharaoniques pouvaient avoir leurs lieux de culte au sein de greniers à blé, de magasins et dont la fête se déroulait entre la fin de la saison des récoltes du blé – *épiphi-mésorê* – et la période de transport vers les greniers consigné par les *sitologoi* – de *pachons* à *épiphi* ¹⁵⁴. Notons au passage que c'est de préférence en *épiphi* que la cité d'Oxyrhynchos choisit de procéder à la dotation frumentaire présentée ci-dessus ¹⁵⁵. Par ailleurs, les cas pharaoniques sont caractérisés par l'action cultuelle du roi, intercesseur privilégié, au sein des lieux de stockage ¹⁵⁶. Cela évoque, dans le cadre des théologies fayoumiques, « l'équivalence fonctionnelle et iconographique » décelée par Y. Volokhine entre Tithoès, la figure royale exauçant les prières et celle du crocodile ¹⁵⁷. L'exemple d'Oxyrhynchos, encore, a montré que les bénéficiaires de dotation de blé remerciaient naturellement l'empereur.

Enfin, cette présence divine au sein de greniers rappelle bien sûr les images des *Ktésioi*. Le parallèle s'impose avec ces garants de l'acquisition de biens installés dans les réserves ¹⁵⁸, également réparateurs des « pertes, qu'elles relèvent d'un accident de la fortune ou du cycle normal de la consommation des biens acquis ». Ce sont ces derniers, impliquant « l'ensemble des rapports économiques et sociaux de l'*oikos* avec l'extérieur » ¹⁵⁹, qui ont été rapprochés des figurines de chien maltais individualisé ou associé au dieu-enfant.

Attestant un mécanisme de *philia* institutionnelle et renvoyant à la recherche de réseau de solidarité, on citera enfin le cas de L. Bellienus Gemellus d'Aphroditopolis. Plus exactement

¹⁵² P. PERDRIZET, « L'ex-voto à Némésis du duplicaire Flavis », *ASAE* 31, 1931, p. 25-31 ; pour les *duplicarii*, voir VARRON, *De lingua latina* V, 90 : « On a appelé *duplicarii* ceux à qui l'usage est d'accorder double ration de vivres en récompense de leur courage » ; voir *infra* la *trophè* militaire ; pour la rétribution et Némésis, J. QUAEGBEUR, « De l'origine égyptienne du griffon Némésis », dans F. Jouan (éd.), *Visages du destin dans les mythologies. Mélanges Jacqueline Duchemin. Actes du colloque de Chantilly, 1^{er}-2 mai 1980*, Paris, 1983, p. 41-54.

¹⁵³ Ph. COLLOMBERT, « Renenoutet et Renenet », *BSEG* 27, 2005-2007, p. 21-32 (avec réf. antérieures) ; J. QUAEGBEUR, *Le Dieu égyptien Shai dans la religion et l'onomastique*, *OLA* 2, 1975, p. 152-153.

¹⁵⁴ C.E.P. ADAMS, *Land Transport in Roman Egypt. A Study of Economics and Administration in a Roman Province*, Oxford, 2007, p. 170-171. La fête d'Ermouthis, notamment dans le Fayoum, correspond à la fête de son accouchement, c'est-à-dire la naissance du crocodile Sobek théologiquement analogue à Horus fils d'Isis dans Chemmis, voir A. GUTBUB, *Texte fondamentaux de la théologie de Kom Ombo*, *BiEtud* 47/1, 1973, p. 335-338, n. m-n ; p. 487, n. b.

¹⁵⁵ C. VIRLOUVET, *Tessera frumentaria*, p. 25.

¹⁵⁶ A. KLUG, « Darstellungen von Königsstelen », dans D. Bröckelmann, A. Klug (éd.), *In Pharaos Staat. Festschrift für Rolf Gundlach zum 75. Geburtstag*, Wiesbaden, 2006, p. 41-102 (roi intermédiaire en tant que garant du bon déroulement des cycles).

¹⁵⁷ Y. VOLOKHINE, « Tithoès et Lamarès », *BSEG* 27, 2005-2007, p. 81-92 ; Aménemhat III divinisé, aménageur du Fayoum à l'origine de sa prospérité ; image du crocodile rétributeur présidant au cycle agricole (voir S.H. AUFRÈRE, « ΚΡΟΝΙΟC, un crocodile justicier des marécages de la rive occidentale du Panopolite au temps de Chénouté ? », *ERUV* 3, Montpellier, 2005, p. 77-93) ; voir les remarques de Ph. MATTHEY, *op. cit.*, p. 210-213, sous l'angle privilégié des oracles.

¹⁵⁸ Voir le *Ktésios* dépassant « le cadre de l'« enrichisseur » d'*oikos* pour atteindre à la symbolique du destin (par les Moires) et à l'identité d'une communauté plus vaste » dans P. BRULÉ, *op. cit.*, p. 445, et n. 6, évoquant le rapprochement avec Tychè (*Tychè Ktésiou*).

¹⁵⁹ Voir *supra* ; D. JAILLARD, *op. cit.*, p. 882-884 ; p. 888-890.

ses intentions pour les Ἀρποκράτια de 108 apr. J.-C. connues par le P. Fayoum 117¹⁶⁰. Ce papyrus, un des rares à évoquer les *Harpocratia*, est intéressant à plus d'un titre¹⁶¹. Tout d'abord, comme l'a noté Fr. Perpillou-Thomas, il montre qu'un vétéran gréco-égyptien devenu romain privilégie une fête consacrée au dieu-enfant Harpocrate pour entretenir des liens de clientèle avec le stratège de la *méris* de Thémistos, Érasos. Ensuite, la présence du stratège témoigne de l'utilisation de fêtes par le pouvoir¹⁶² afin de développer, ou consolider, les rouages du système dont il a été question ci-dessus. Enfin, un des présents alimentaires offerts pour la fête par Gemellus au stratège n'est pas moins intéressant. La mention singulière de βάκανον, « graine de chou » (*Brassica oleracea* L.), est à retenir dans ce contexte festif harpocratique¹⁶³. Ce terme spécialisé nous renvoie une fois de plus à l'univers du vin, vecteur privilégié d'association. En effet, après un développement consacré au vin – notamment égyptien –, Athénée rapporte que les graines de chou (τῆς κράμβης σπέρμα) et le chou en général passaient en Égypte, mais pas seulement (ainsi chez les Sybarites parangons de la *truphè*), pour une panacée garantissant de l'ivresse pour peu qu'elle fût ingérée en prévision du *symposion*¹⁶⁴. Le crucifère et sa graine sont le moyen de préserver la sobriété, gage de retenue et de mesure lors d'un banquet où doivent se tisser des liens de *philia*¹⁶⁵.

Cette valeur tempérante lors des banquets est également reconnue aux couronnes ou aux colliers floraux (calme dans le corps des buveurs)¹⁶⁶. La « couronne de cou » rencontrée sur les maltais, doublée de la *bullā* elle aussi tempérante, est d'autant plus efficace que sa position

¹⁶⁰ B.P. GRENFELL, A.S. HUNT, D.G. HOGARTH, *Fayûm Towns and Their Papyri*, Londres, 1900, p. 272-273 ; Fr. PERPILLOU-THOMAS, *op. cit.*, p. 88-89. Pour la documentation émise par Gemellus, N. HOHLWEIN, « Le vétéran Lucius Bellienus Gemellus, gentleman-farmer au Fayoum », *EtudPap* 8, 1957, p. 69-91 ; présentation du dossier à l'adresse <http://www.trismegistos.org/arch/archives/pdf/134.pdf> (consultation nov. 2010).

¹⁶¹ Deux autres papyrus l'attestent. Le PSI VII, 863, 9-10 (III^e siècle av. J.-C.), parmi des comptes dont celui de la sitométrie, une distribution en nature (pain ou blé) similaire à l'ὀψώνιον ainsi présenté par Cl. Orrieux (*Zénon de Caunos, parépidèmos, et le destin grec*, Besançon, Paris, 1985, p. 214-215) : terme « associé à la notion de complément alimentaire » et « signe de l'appartenance à une communauté de vie, dans laquelle l'individu est intégré par relation de service (armée, domesticité). » ; sitométrie vraisemblablement destinée à des esclaves plutôt qu'à des enfants (παῖδες), voir Ph. MATTHEY, *op. cit.*, p. 208. Le SPP XXII, 183, 113 (II^e siècle apr. J.-C.), dans un compte relatif au vin nécessaire à l'aspersion du sanctuaire de Soknopaiou Nèsos, à la suite de la célébration du *dies imperii* d'Hadrien et du rite pratiqué en l'honneur de Sarapis, aspersion comme purification et apaisement, voir P. DILS, « Wine Pouring and Purification in Ancient Egypt », dans J. Quaegebeur (éd.), *Ritual and Sacrifice in the Ancient Near East*, OLA 55, 1993, p. 107-123.

¹⁶² Fr. PERPILLOU-THOMAS, *loc. cit.*

¹⁶³ Le *LSJ* traduit βάκανον par « cabbage-seed » d'après plusieurs sources médicales grecques tardives (V^e-VII^e siècles) dépositaires de l'école d'Alexandrie. L'occurrence qui serait à traduire « cabbage » provient des P. Fayoum 117-118. Cette traduction suit la proposition des éditeurs du papyrus qui jugèrent moins incongrue la mention de choux que de graines de chou (taille d'une lentille) ; voir B.P. GRENFELL, A.S. HUNT, D.G. HOGARTH, *op. cit.*, p. 273, 12. N. Hohlwein (*op. cit.*, p. 82) restitue la quantité de choux et non de *bakanon* à livrer : 15 artabes (à la différence des éditeurs qui donnent : « 5... »), à comparer avec les 28 artabes de grains de moutarde du P. Fayoum 122 ; toutefois, s'il se serait agit de chou, la quantité aurait été plutôt exprimée à la pièce ou en tiges (bottes), voir H. CUVIGNY, « Les noms du chou dans les ostraca grecs du désert Oriental d'Égypte. κράμβη, κραμβίον, καυλίον », *BIFAO* 107, 2007, p. 89-96.

¹⁶⁴ *Déipnosophistes* I, 34C.

¹⁶⁵ Voir Plutarque dans Fr. BECCHI, *op. cit.*, p. 270-271. Le même Plutarque dans le *Banquet des sept sages*, 158C, établit un rapport intéressant entre *trophè* et *philia* en associant plusieurs thèmes rencontrés *supra* (ici en italique) : la *nourriture* (*trophè*) est indispensable à la table de banquet, « la table qui est l'autel des dieux de l'amitié (φιλίων θεῶν) et de l'hospitalité (ξενίων). (...) la suppression de la nourriture est la dissolution de la maison (οἶκου) (...), c'est-à-dire les rapports de sociabilité (κοινωνήματα) les plus philanthropiques (φιλανθρωπότατα) et les plus anciens que les hommes aient entre eux. »

¹⁶⁶ PLUTARQUE, *Propos de table* III, Question 1 (« S'il faut des couronnes de fleurs dans les banquets »), 647C-F.

favorise l'inhalation des parfums (ἀπόρροια) signes des délices, ou *truphè*, attendus d'un banquet bien normé ¹⁶⁷.

En résumé, dans l'optique d'instaurer des liens de *philia* profitables à chacun, un détenteur de l'autorité (dominant) et un membre non négligeable de l'économie locale (dominé) se réunissent à l'occasion de la fête d'un dieu-enfant et se préparent à un repas d'apparat ¹⁶⁸. Le thème du banquet en relation avec une divinité évoque aussi la théoxénie grecque ou le lectisterne romain. Ainsi que P. Veyne le met en exergue, la nourriture est essentielle dans ces configurations où s'expriment la ferveur et l'affection pour les dieux, des postures calquées sur les coutumes d'hospitalité et de parentalité ¹⁶⁹. Ce phénomène connu en Égypte ¹⁷⁰ relève de la même volonté d'honorer les dieux philanthropes mais aussi les convives invités. Il pourrait avoir été commémoré par des statuettes de chien maltais individualisé ou associé au dieu-enfant, marques de l'association contractée lors de ces *symposia* (κλῖναι).

Le cas du vétéran Gemellus permet encore quelques commentaires au sujet de la *philia* et de la *trophè* en contexte militaire.

En effet, la découverte de figurines de chien maltais dans certains fortins prend un sens nouveau, ainsi au *Mons Claudianus* (*supra*, et n. 14), notamment si l'on songe à la τροφή militaire ¹⁷¹. Ce privilège réservé aux soldats est avant tout un subside alimentaire. Toutefois, ce don correspond à l'idée que l'on se faisait de la *trophè* et a pour but de s'attacher les services des « nourris », s'assurer leur obéissance et leur discipline ¹⁷². C'est l'un des objectifs de l'évergétisme « nourricier » impérial : le don (« largesses ») complète la solde et apparaît comme le « signe d'une relation familiale entre l'empereur et l'armée » ¹⁷³. La place accordée à la *philia* familiale prend tout son sens dans ce contexte public (*supra*).

¹⁶⁷ G. GUILLAUME-COIRIER, « Ivresse blâmable et ivresse salvatrice : la couronne de cou du convive dans le monde romain », dans N. Blanc, A. Buisson (éd.), *Imago antiquitatis. Religions et iconographie du monde romain. Mélanges offerts à Robert Turcan*, Paris, 1999, p. 251-264.

¹⁶⁸ Pour l'affirmation de la position des vétérans auprès des élites locales, B. ROSSIGNOL, « Élités locales et armées : quelques problèmes », dans M. Cébeillac-Gervasoni, Ch. Guittard, L. Lamoine (éd.), *Les élites et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, Rome, Clermont-Ferrand, 2003, p. 368-379 ; p. 370-371, et n. 99, pour les largesses des élites attendues par les populations locales et l'irruption des vétérans.

¹⁶⁹ P. VEYNE, « Inviter les dieux, sacrifier, banqueter. Quelques nuances de la religiosité gréco-romaine », *Annales*, 55/1, 2000, p. 3-42 ; considérer aussi le rapport avec les repas consacrés aux divinités domestiques, Lares ou Pénates, p. ex. p. 24, n. 96 ; p. 40-41.

¹⁷⁰ *Ibid.*, *passim* et particulièrement p. 25 ; p. 31-38 ; D. MONTERRAT, « The "Kline" of Anubis », *JEA* 78, 1992, p. 301-307.

¹⁷¹ R. ALSTON, *Soldiers and Society in Roman Egypt. A Social History*, Londres, New York, 1998, p. 109-110 ; M. VAN DER VEEN, « A life of luxury in the desert. The food and fodder supply to Mons Claudianus », *JRA* 11, 1998, p. 101-116.

¹⁷² Voir V. AZOULAY, *op. cit.*, p. 171-230, notamment p. 221-230, pour ce type de *trophè* ; pour l'équivalent latin de la τροφή militaire, *annona militaris*, R. ALSTON, *loc. cit.* Noter aussi les provisions (εὐθενείας), vraisemblablement du blé, destiné « aux plus nobles soldats » (γενναιοτάτων στρατιωτῶν) rapporté par le P. Oxy. XII, 1412.

¹⁷³ P. VEYNE, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, 1995, respectivement p. 274, et n. 219 ; p. 559-563.



Fig. 14. Esclave chargé d'un fauteuil-édicule occupé par un chien maltais (d'après J. Fischer, *Griechisch-Römische Terrakotten aus Agypten. Die Sammlungen Sieglin und Schreiber Dresden, Leipzig, Stuttgart, Tübingen, TSAK 14*, Tübingen, Berlin, 1994, p. 210b-211a, n° 387 ; pl. 37).

Signalons qu'ici, la relation familiale en question engage à faire le lien avec la *familia Caesaris* recevant du pouvoir impérial l'*opsônion*¹⁷⁴. Nos chiens maltais auraient pu revêtir alors un sens analogue aux yeux d'esclaves et d'affranchis. De fait, la *trophè* des esclaves¹⁷⁵ ne peut être écartée du dossier, d'autant plus si l'on considère l'importance des représentations serviles en terre cuite (voir *infra*). Il n'est qu'à songer à la figurine d'un esclave vêtu de l'*exomis* portant sur une épaule un fauteuil-édicule occupé par un chien maltais [fig. 14]¹⁷⁶. Le rapport de subordination se retrouve dans ce domaine. Il relève de « ruptures (...) entre le libre et l'esclave, entre la personne agrégée dans l'espace domestique et l'exclu »¹⁷⁷. Cette situation ne correspond pas exactement à ce que traduisent les éléments associés au maltais vus plus haut (également *infra*), compte tenu du « caractère disqualifiant que peut acquérir l'emploi du mot *trophè* quand il est question d'esclaves (...) »¹⁷⁸. À moins de considérer des situations où le terme esclave désigne l'ensemble des exclus dénués des privilèges réservés aux citoyens (individus dépendants) ou des situations d'inversion engageant la participation des esclaves lors de certaines manifestations de commensalité¹⁷⁹. Le thème de la fig. 14 engage plutôt à envisager l'implication directe, sous l'Empire, des esclaves ou des affranchis dans le culte des Lares et des Pénates évoqués plus haut¹⁸⁰. Ce

¹⁷⁴ C.E.P. ADAMS, *op. cit.*, p. 205-208, quant au rôle des esclaves / affranchis dans l'approvisionnement militaire ; p. 211-219, dont p. 213-214, pour les distributions de blé public. Voir *supra*, n. 161, pour l'*opsônion* / sitométrie destinée à des esclaves ou des enfants (παῖδες) lors des *Harpocratia*. Pour les bénéficiaires du blé public à Oxyrhynchos, C. VIRLOUVET, *Tessera frumentaria*, p. 216-221, et la conclusion : « la majorité des ὄεμβοί devait certainement être constituée d'individus pour lesquels l'accomplissement d'un service public était le seul moyen d'accéder aux distributions de blé public : citoyens de la ville n'ayant pas subi l'*épícrisis*, citoyens d'autres cités, affranchis... ».

¹⁷⁵ G. SACCO, « Osservazioni su τροφεῖς, τροφίμοι, θρεπτοί », *MGR* 7, 1980, p. 271-286.

¹⁷⁶ Le support du maltais est analogue à une pièce de mobilier abritant Harpocrate, proche d'une sorte de chaise haute (non une corbeille), voir *supra*, n. 115.

¹⁷⁷ A. SERGHIDOU, *Servitude tragique. Esclaves et héros déchus dans la tragédie grecque*, Besançon, 2010, p. 155. À distinguer de la subordination contractuelle qui engage le travail du paysan libre d'Égypte.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 151.

¹⁷⁹ *Ibid.*, respectivement p. 338 ; p. 150, et n. 168 ; voir *infra*, et n. 209-211.

¹⁸⁰ P. ex., V. KUZICHIN, « Transformation from *servus* through *libertinus* to *civis romanus* : the social and religious adaptation (Ist cent. B.C.-Ist cent. A.D.) », dans J. Annequin, M. Garrido-Hory (éd.), *Religion et*

phénomène se caractérisant par l'intégration à la *familia* du *dominus* ou du *patronus* (rôle intégrateur de l'*opsônon*).

Enfin, rappelons que Gemellus fêtant les *Harpocratia* avait déjà été évoqué par Fr. Dunand, mais au sujet de l'Harpocrate cavalier « patron des soldats ». L'auteur témoignait alors de l'inadéquation du dieu-enfant au monde militaire¹⁸¹. S. Poulin a confirmé cela¹⁸², pour qui l'Harpocrate à cheval n'est pas à proprement parler un dieu militaire ; G. Nachtergaele souligne encore le rapport entre Harpocrate à cheval et Éros ou Harpocrate-Éros¹⁸³. En définitive, il est légitime que la valeur de *trophè* attribuable au dieu-enfant soit aisément partagée par des soldats¹⁸⁴. Précisons que le rapport entre *philia*, *trophè* et les phalères, initialement récompenses militaires ajoutées aux ornements du chien maltais, est commun aux mondes militaire et civil, de même que l'attribution de couronnes pour service rendu (voir *supra*). Il est intéressant de noter l'existence de phalères romaines du I^{er} siècle apr. J.-C. dont la forme est celle d'un visage d'enfant – Cupidon / Éros ou Bacchus enfant d'origine hellénistique – avec mèche de cheveux tressés caractéristique [ex. sur la fig. 15]¹⁸⁵.



Fig. 15. Éros à collier floral, le bras gauche enlaçant un chien maltais dont le cou est orné d'une *bulla* et deux *phalerae* (Louvre AF 1275 ; époque romaine ; d'après Fr. Dunand, *op. cit.*, p. 59, n° 96).

anthropologie de l'esclavage et des formes de dépendance. Actes du XX^e colloque du GIREA – Besançon, 4-6 novembre 1993, Paris, 1994, p. 233-240 (rôle intégrateur, notamment p. 238-239).

¹⁸¹ Fr. DUNAND, *Religion populaire en Égypte romaine. Les terres cuites isiaques du Musée du Caire*, EPRO 76, Leyde, 1979, p. 82, n. 170 ; p. 81-82.

¹⁸² S. POULIN, « Harpocrate-Héron à cheval, dieu de l'abondance », dans M.-O. Jentel, G. Deschênes-Wagner (éd.), *Tranquillitas. Mélanges en l'honneur de Tran tam Tinh*, Québec, 1994, p. 491-494.

¹⁸³ G. NACHTERGAEL, *op. cit.*, p. 275.

¹⁸⁴ Elle n'exclurait donc pas la proposition de P. Perdrizet (*op. cit.*, p. 35b) d'y voir des *dii campestris*.

¹⁸⁵ M. FEUGÈRE, « Phalères romaines en calcédoine », *MiscStAA* 3, 1989, p. 31-51 ; A. KOLOBOV *et al.*, « The Roman military phalera from the Perm Urals », *AVes* 52, 2001, p. 351-357. Pour l'apparence des *genii* des unités militaires, voir M.P. SPEIDEL, A. DIMITROVA-MILČEVA, « The Cult of the Genii in the Roman Army and a New Military Deity », *ANRW* 2/16.2, 1978, p. 1547 (« young, nude, and beardless, holding a horn of plenty and a bowl [*patera*] for the wine libation »). Noter à cette occasion l'ambiguïté entre l'image d'Éros enfant et de Dionysos enfant, ainsi que les champs d'action communs aux petits Éros et aux petits Dionysos ; voir P. ZANKER, *op. cit.*, p. 51-53.

Il est donc essentiel de souligner que *trophè* ou *truphè* et *philia* sont au cœur du réseau de signifiés véhiculés par le chien maltais associé ou non à l'enfant Harpocrate.

En outre, la structure relationnelle dominant / dominé (dompteur / dompté) précisée *supra* trouve naturellement des implications dans l'iconographie joignant le chien maltais à la figure d'Éros : attiré par l'apparence, le luxe, instauration d'une *philia* ¹⁸⁶ [fig. 15].

Le lien avec l'opulence sera confirmé par l'ajout à l'imagerie harpocratique de la *cornucopia* ¹⁸⁷, en adéquation avec la nature de dieu pourvoyeur des aliments connue par les textes des temples grecs et romains d'Égypte ou l'arétalogie de Chalcis consacrée à Karpocrate ¹⁸⁸.

Les éléments grecs propres à la *trophè* / *truphè* ont pu être sous-tendus tardivement par une notion égyptienne transparaissant, par exemple, au travers du *pschent* (signe de royauté / culte au roi) encadré des deux boutons de lotus. Ces motifs trouveraient une explication dans la façon de se représenter le *Ktèsios* ou l'*Épikarpios* selon Dion Chrysostome : « un dieu [qui] ressemble vraiment à quelqu'un qui donne et distribue les bienfaits (τάγαθα) » ¹⁸⁹. Autrement dit, tel un monarque évergète ou nourricier ¹⁹⁰. Quant aux deux boutons de lotus ¹⁹¹, ils promettent l'éclosion, la manifestation à venir de cette distribution de bienfaits *via* le pouvoir du prince. C'est un motif calqué sur celui du bouton de fleur comme promesse des fruits de la jeunesse, de croissance, *τρέφω* / *τροφή* ¹⁹². Ce schéma est adapté à la figure de l'enfant et rappelle la place prépondérante accordée au concept de jeunesse par les Ptolémée ¹⁹³. En ce sens, les textes sacrés véhiculent encore aux époques ptolémaïque et romaine l'idée d'un *pschent*, élément féminin et maternel, agissant sur la croissance d'Horus enfant (roi), lui permettant ainsi d'endosser une nouvelle nature ¹⁹⁴. Qui plus est, en tant que coiffe royale

¹⁸⁶ Pour la notion de *kosmos*, voir *supra*, et n. 95-96. La place du « beau » ou de la *κάρις* dans ces processus (moteur éducatif et relationnel) mériterait ici un commentaire supplémentaire mais débordant le simple cadre de cet article.

¹⁸⁷ J. FISCHER, « Harpokrates und das Füllhorn », dans D. Budde, S. Sandri, U. Verhoeven (éd.), *Kindgötter im Ägypten der griechisch-römischen Zeit. Zeugnisse aus Stadt und Tempel als Spiegel des interkulturellen Kontakts*, OLA 128, 2003, p. 147-163. Consulter ATHÉNÉE, *Déipnosophistes* XI, 496F-497E, pour la corne d'abondance en Égypte dont la forme est explicitement celle d'un rhyton (rapport avec le dieu Bès : 497B) ; voir le lien entre ce vase vinaire et le chien maltais, *supra*, et n. 79 ; noter aussi que le rhyton équipe les Lares sur les fresques des autels domestiques ; à ce sujet, voir *supra*, D.G. ORR, *op. cit.*, p. 1557-1591 ; Lares pour qui l'offrande de couronnes florales fut inventée par un enfant selon TIBULLE, *Élégies* 2, 1, l. 59-60.

¹⁸⁸ S. SANDRI, *Har-pa-chered (Harpokrates). Die Genese eines ägyptischen Götterkindes*, OLA 151, 2006, p. 172-178 ; consulter les propositions de Ph. MATTHEY, *op. cit.*, p. 206-207. Pour Éros dieu bienfaiteur et θεῶν φιλανθρωπότητος, PLATON, *Banquet*, 189C-D ; pour la *philanthrôpia*, voir *supra*, et n. 136-139 ; n. 165.

¹⁸⁹ Citation commentée par P. BRULÉ, « La parenté selon Zeus », p. 434-435.

¹⁹⁰ Voir *supra*.

¹⁹¹ Remarques dans P. BALLET, *Essai de recherche sur le culte d'Harpocrate : figurines en terre cuite d'Égypte et du Bassin méditerranéen aux époques hellénistique et romaine* (thèse), Paris, 1980, p. 445-446, notamment le parallèle avec les épis de blé à la base du *basileion* (M. MALAISE, « Le *basileion*, une couronne d'Isis. Origine et signification », dans H. De Meulenaere, S. Hendrickx, W. Claes (éd.), *Elkab and Beyond. Studies in Honour of Luc Limme*, OLA 191, 2009, p. 439-456) ; J. FISCHER, « Der Zwerg, der Phallos und der Buckel. », p. 342, et n. 100.

¹⁹² Voir L. BODIQU, *op. cit.*, p. 150-151, croissance similaire des humains et des végétaux, graine / embryon...

¹⁹³ B. LEGRAS, *op. cit.*, p. 84-86 ; J. FISCHER, « Harpokrates und das Füllhorn » ; M. MALAISE, « Une statuette en bronze d'Harpocrate-Éros », p. 50. Voir la représentation de Ptolémée Épiphane dans G. GRIMM, *Alexandria. Die erste Königsstadt der hellenistischen Welt*, Mayence, 1998, p. 109c-110a, et ill. 107 ; J. FISCHER, *op. cit.*, p. 360.

¹⁹⁴ K. GOEBS, *Crowns in Egyptian Funerary Literature. Royalty, Rebirth, and Destruction*, Oxford, 2008, p. 182-186, dont p. 184, et n. 446, pour ce concept marqueur d'un rite de passage (accéder à une nouvelle forme).

utilisée sur les terres cuites harpocratiques, elle « remplace » la *causia* figurée sur d'autres types représentant des enfants ¹⁹⁵. E. Janssen, dans une thèse consacrée à la *causia*, a souligné que le couvre-chef royal macédonien signalait la légitimité du pouvoir royal, rôle que joue aussi le *pschent*. Mais son usage étendu au groupe social hellénique lié à l'armée, au gymnase... – ce qui n'est évidemment pas le cas du *pschent* –, traduit une certaine solidarité entre ses membres et le partage des privilèges afférents (reconnaître une identité commune face aux « autres ») ¹⁹⁶. Il est tentant de dégager certains points communs à travers cette substitution du *pschent* à la *causia* sur des figurines d'Harpocrate / Éros ¹⁹⁷, suivant en cela un portrait égyptien attribué à Ptolémée Césarion (?) coiffé, non pas du *pschent*, mais de la *causia* dotée de l'uræus et complétée d'un diadème ¹⁹⁸. L'idée d'accéder à un groupe social clairement identifiable en franchissant un seuil (changement de nature) ne serait pas étrangère au motif du maltais tel qu'il a été présenté.

Le rapport possible avec Éros, dont l'association au chien maltais nous a paru instructive, retrouve dans ces « adaptations » du dieu-enfant un lien avec son rôle exposé au sein des mammisis en termes de naissance et de succession (légitimité signalée par le *pschent*), un dieu-enfant au caractère primordial, garant de la mise en ordre de la création et de ses bienfaits ¹⁹⁹ et dont certains aspects de l'action recoupent ceux, gréco-romains, reconnus à Éros ²⁰⁰.

Conclusion

Évolution et sens engagé d'un motif iconographique

Pour l'ensemble de la production coroplastique hellénique, l'importance quantitative des figurations de femme et d'enfant à partir du V^e siècle av. J.-C. est bien observable ²⁰¹. Parmi les valeurs accordées à cette iconographie, celle de retenue et d'éducation importent pour notre propos. Ces deux notions interdépendantes procèdent de la docilité impartie à l'enfant comme à la jeune fille / femme (*sophrosuné*). Ces marqueurs socioculturels (vertu, *arété*) ne peuvent que transparaître dans les productions coroplastiques ²⁰². Elles correspondent à la

¹⁹⁵ Voir p. ex., D. KASSAB TEZGÖR, *Tanagréennes d'Alexandrie. Figurines de terre cuite hellénistiques des nécropoles orientales. Musée gréco-romain d'Alexandrie, EtudAlex* 13, 2007, p. 211-213, pour ce couvre-chef porté par une classe d'âge limitée (garçonnetts ou jeunes gens) jusqu'à l'époque romaine tardive.

¹⁹⁶ E. JANSSEN, *Die Kausia. Symbolik und Funktion der makedonischen Kleidung* (thèse), Göttingen, 2007, (<http://webdoc.sub.gwdg.de/diss/2008/janssen/janssen.pdf> ; consultation déc. 2010), notamment les conclusions des p. 259-264.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 107-110 ; p. 115-116 (Harpocrate chevauchant) ; p. 138, pour la diffusion du type d'Éros à la *causia*. Voir *infra*.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 51-52 ; p. 267 (notice) ; pl. 2, ill. 5.

¹⁹⁹ Naissance, succession et mise en ordre, autant d'aspects qui incitent à reconsidérer ici le deuxième jour des Anthestéries et sa fonction intégratrice, voir *supra*, et n. 101-105.

²⁰⁰ Voir S. SCHLEGELMILCH, *op. cit.*, p. 259-262. Pour un ex. de l'idée que l'on pouvait se faire de Cupidon / Éros sous l'Empire, voir le cas d'Apulée dans J. ANNEQUIN, « Espaces, “*dramatis personae*”, rapports sociaux dans le “Conte” de Psyché », *DHA* 20/2, 1994, p. 256-257, analysant la double nature du dieu : « adolescens delicatus luxuriosus » / « maximus deorum », dieu « marqué par l'ambiguïté du feu masculin [Arès] et du sang féminin [Aphrodite] » et né « du feu et de l'humide à l'intérieur de l'œuf primordial » (p. 256, et n. 160).

²⁰¹ P. JACQUET-RIMASSA, « De la femme à la mère. Regards sur le genre féminin. Quelques remarques iconographiques », *Pallas* 75, 2007, p. 207-217 (p. 213-215, pour la mère et l'enfant).

²⁰² St. HUYSECOM-HAXHI, A. MULLER, « Déesses et/ou mortelles dans la plastique de terre cuite. Réponses actuelles à une question ancienne », *Pallas* 75, 2007, p. 231-247, notamment p. 244-245.

représentation que se faisait d'elle-même la société commanditaire et aux comportements attendus de ces membres²⁰³. Ce genre de représentation sociale s'observe également dans le roman grec (I^{er}-début III^e siècle apr. J.-C.)²⁰⁴. Il reflète la société des notables gréco-orientaux et les schémas initiatiques permettant à leurs enfants de recevoir « la transmission de leurs avoirs et de leurs pouvoirs » et d'établir « la pérennité de leur domination sociale et politique »²⁰⁵.

L'artéfact <figurine de chien (+ enfant)> est un produit propre à la sphère grecque transmis à la romaine. Sans retracer en détail l'historique de cette transmission, il a été possible d'en proposer un sens pour les V^e-IV^e siècles. L'archéologie fournissant des exemples d'adaptations du motif du IV^e siècle av. J.-C. jusqu'au moins le IV^e siècle apr., alors qu'en Égypte l'apparition des figurines de chien maltais remonte au II^e siècle av. J.-C. Les caractéristiques de l'animal sont alors communes à celui des reliefs funéraires (attiques, micro-asiatiques, égyptiens), des peintures vasculaires (Grèce et Grande Grèce) ou encore des terres cuites hellénistiques.

Le thème du chien maltais relève clairement de la sphère enfantine et de son rapport à l'autorité familiale (docilité) pour glisser vers celle, élargie, de la communauté.

Seuls ses champs d'application varient (monde des adultes), non sa valeur intrinsèque. D'ordre métaphorique, cette dernière est alors assez ample pour recouvrir les impératifs sociaux relevant de la *trophè*.

Méthode d'approche

La terre cuite de chien maltais véhicule donc une valeur de sociabilité que nous avons privilégiée²⁰⁶. Il s'agit là d'une orientation que certains articles consacrés aux terres cuites ont pu inciter à suivre. Ainsi lorsque sont abordées les figurines de dromadaire²⁰⁷. Dans ce cas, l'étude des scènes de genre hellénistiques en terre cuite est instructive²⁰⁸. Elle permet de considérer le camélidé comme un emblème des préparatifs festifs évoquant le travail des paysans, le transport des aliments... et traduisant de la sorte les prétentions sociales d'une frange de la population aux « plaisirs gastronomiques » (*truphè*).

²⁰³ P. ZANKER, « Nouvelles orientations de la recherche en iconographie. Commanditaires et spectateurs », *RA* 1994/2, p. 281 ; p. 283-285. Voir en ex. M. LÖNNQVIST, « "Nulla signa sine argilla". Hellenistic Athens and the Message of the Tanagra style » dans J. Frösén (éd.), *Early Hellenistic Athens Symptoms of a Change*, Helsinki, 1997, p. 147-182 : production des figurines reliée aux contextes socio-économique et sociopolitique de l'Athènes hellénistique.

²⁰⁴ S. LALANNE, *Une éducation grecque. Rites de passage et construction des genres dans le roman grec ancien*, Paris, 2006, *passim*.

²⁰⁵ Cl. LEDUC, recension de l'ouvrage de S. Lalanne, *Clio* 28/2, 2008, p. 280.

²⁰⁶ En termes de méthode, mettre en perspective la présente proposition et les raisons de l'importance ou de l'absence de certains animaux en terre cuite, ainsi que le « recadrage » entrepris par C. BOUTANTIN, *op. cit.*, p. 82a-83b. Noter aussi les doutes de l'auteur (*ibid.*, p. 84a) au sujet du « chien [maltais] déchiquetant une chaussure » qui ne semble « pas pouvoir être rattaché à cette divinité (c.-à-d. Isis-Sothis) » mais relève d'une ambiguïté ; au sujet de l'ambiguïté en sémiotique, B. DARRAS, « L'enquête sémiotique appliquée à l'étude des images. Présentation des théories de C.S. Peirce sur la signification, la croyance et l'habitude », dans A. Beyaert-Geslin (éd.), *L'image entre sens et signification*, Paris, 2006, p. 30-31.

²⁰⁷ G. NACHTERGAEL, « Le chameau, l'âne et le mulet en Égypte gréco-romaine. Le témoignage des terres cuites », *ChronEg* 64/128-129, 1989, p. 287-336 ; notamment p. 328, et n. 1.

²⁰⁸ H.P. LAUBSCHER, *Fischer und Landleute. Studien zur hellenistischen Genreplastik*, Mayence, 1982, p. 81-84 ; p. 93-94 (cité par G. NACHTERGAEL, *op. cit.*, p. 312, n. 4 ; p. 328, et n. 1).

L'étude de ces personnages au travail fait apparaître la surdétermination de leurs traits et de leurs postures. Comme le souligne Y. Garlan pour l'esclave [p. ex. fig. 14], cela les rapproche du barbare – figure de l'altérité – et leur fait incarner « la subversion de l'incomplétude et du désordre »²⁰⁹. Ce caractère est essentiel dans certains rites sociaux, ainsi les Anthestéries ou les *Kronia*, faisant appel au renversement des normes sociales lorsqu'une communauté doit faire face aux « changements périodiques structurant toute dynamique sociale » (liminalité et transition)²¹⁰. Il est remarquable qu'avec cette problématique réapparaisse la question de la *trophè* ou, ainsi que le développe A. Serghidou, « la problématique du droit au plaisir de manger comme signe d'autorité sociale et d'indépendance individuelle (...) attachée aux restrictions ségrégationnistes profondément enracinées dans une certaine identité grecque. »²¹¹.

Ce type d'approche pourrait être élargi à d'autres terres cuites, notamment aux figurines d'Harpocrate cavalier, de cheval individualisé, d'Harpocrate au coq ou étranglant l'oie. Les commentaires de S. Poulin au sujet d'Harpocrate-Héron à cheval²¹² vont en ce sens lorsqu'il suppose certaines données sociologiques expliquant l'iconographie : préoccupations de la « classe sociale » issue des cavaliers-colons thraces ou d'une « population répondant aux mêmes données sociologiques » et aux exigences similaires²¹³. Il en va de même pour la boucle de cheveux enfantine, signe d'appartenance à une classe d'âge et des impératifs sociaux que ce statut implique.

L'image du chien maltais a donc été abordée selon la démarche adoptée par D. Monserrat²¹⁴. Axée sur les « faits sociaux » reflétés par les portraits d'enfants dits du Fayoum, son étude part du principe qu'un « individual had to be transferred from his unsocialised “natural” state to culture by ceremonies of social inclusion. »²¹⁵. B. Legras préconise une approche identique au sujet de la façon de traiter l'insertion des individus dans la société grecque et romaine et leurs responsabilités respectives²¹⁶.

²⁰⁹ Y. GARLAN, *Les esclaves en Grèce ancienne*², Paris, 1995, p. 25.

²¹⁰ M.-M. MACTOUX, « Logique rituelle et *polis* esclavagiste : à propos des *Kronia* », dans J. Annequin, M. Garrido-Hory (éd.), *op. cit.*, p. 101-125 (p. 117, pour la citation). Retenir, 1) le parallèle entre les Anthestéries de mars liées au vin (mais aussi aux prémices / *panspermia*, voir *supra*) et les *Kronia* de juillet liées aux céréales (premier mois de l'année), deux fêtes relevant d'un cycle annuel de production visant la reproduction matérielle du corps social (p. 113-116) ; 2) l'idée de reconquête territoriale commémorée par la médiation d'un rite d'abaissement en banquetant avec les esclaves (p. 124-125). Pour l'Égypte, voir le cas de L. Bellienus Gemellus fêtant les *Saturnalia* (réf. du dossier en n. 160).

²¹¹ A. SERGHIDOU, « Autour de la table : Hiérarchie sociales, identités culturelles et exclusion dans Athénée », dans V.I. Anastasiadis, P.N. Doukellis (éd.), *Esclavage Antique et discriminations socio-culturelles. Actes du XXVIII^e Colloque International du GIREA (Mytilène, 5-7 décembre 2003)*, Berne, 2005, p. 287-305 (p. 303, pour la citation) ; l'auteur revient sur la question de la *trophè*, des *Saturnalia* / *Kronia*, des relations de dépendance...

²¹² S. POULIN, *op. cit.*, entre autres p. 494.

²¹³ L'article intitulé « Harpocrate-Héron à cheval, dieu de l'abondance » privilégie l'explication religieuse et le symbole de fécondité. Pour une relativisation de ces arguments sociologiques (présence de vétérans), voir G. NACHTERGAEL, « Un sacrifice en l'honneur de “Baubo” : scènes figurées sur un moule cubique de l'Égypte romaine », dans W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), *op. cit.*, p. 169, et n. 36, noter toutefois la remarque sur « l'imagerie du culte des souverains » et revoir les conclusions d'E. Janssen, *supra*, et n. 196.

²¹⁴ D. MONTSERRAT, « The Representation of Young Males in “Fayum Portraits” », *JEA* 79, 1993, p. 215-225, notamment p. 215-216.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 217-218.

²¹⁶ B. LEGRAS, *Hommes et femmes d'Égypte (IV^e s. av. n. è.-IV^e s. de n. è.)*. *Droit, histoire, anthropologie*, Paris, 2010, p. 10-12 ; p. 11 : « La documentation permet ainsi d'aborder les relations entre les âges, les responsabilités (...), la question de l'éducation et sa contrepartie, la prise en charge des parents âgés par les enfants, les droits et les devoirs (...) » ; ou encore p. 11-12 : « Les règles de droit définissent au total des principes moraux, qui

Il est apparu que c'est en termes de rapports sociaux (placés sous le sceau de la culture grecque et romaine) qu'un thème iconographique comme celui du chien maltais pouvait être compris ; l'aspect religieux (par ailleurs commenté) n'étant naturellement pas exclu puisqu'il est perçu comme le garant de ces rapports humains.

Adéquation d'un symbolon à la province d'Égypte

L'accroissement des figurines de chien à la période romaine, essentiellement dans la *chôra* et les métropoles, s'expliquerait ainsi par l'évolution des structures organisationnelles (et alors même que les distinctions socio-juridiques entre Grecs et Égyptiens se renforcent), la volonté d'intégration des populations pérégrines (non citoyens grecs et égyptiens) et la détermination à accéder, entre autres, à divers privilèges, telles des dotations frumentaires pour service rendu à la communauté ; autrement dit, le moyen de devenir un « nourri » avec tout ce que cet état engage de droits mais aussi de devoirs à l'égard du « nourrisseur ». Le faible coût de telles figurines pourrait refléter par ailleurs que le groupe social célébrant ou rendant grâce de son nouveau statut par ces emblèmes était le moins fortuné parmi les populations aptes à revendiquer de tels privilèges ²¹⁷.

De même, si l'on considère la prise en charge des enfants par des épouses essentiellement d'origine égyptienne, lorsqu'il s'agit d'avancer des critères nécessaires à l'intégration de ces individus en formation, il n'est sûrement pas inutile de rappeler par quelques marqueurs sociaux appropriés les aptitudes élémentaires en vue de la formation de ces enfants, plus exactement des exigences éducatives qui sont celles de la sphère culturelle privilégiée à intégrer ou, si l'on préfère, une sphère culturelle devenue pour certains la sphère culturelle référentielle ²¹⁸.

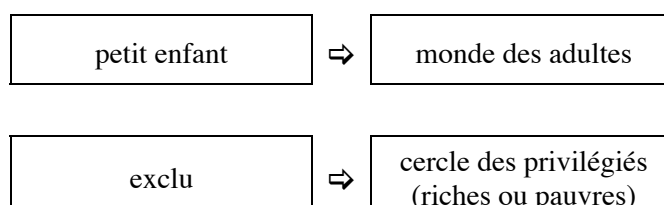
À partir de l'époque impériale, la production égyptienne de chien maltais fournit des exemplaires dont les traits tendent à se fixer. Il en va de même pour les divers « ornements » connotés (colliers floraux, *bullae*, phalères) qui leurs sont ajoutés, les renforcent ou les

permettent de définir l'identité juridique, sociale et culturelle (...). L'étude des normes de vie commune est, de fait, un moyen privilégié de comprendre l'essence d'une époque historique. ». Voir encore A.K. BOWMAN, *Egypt after the Pharaohs. 332BC-AD642*, Londres, 1986, p. 124 : « Distinctions of status depend on, or were reinforced by, a whole array of legal and social institutions and the evolution of Egyptian society can be analysed in terms of their modification or breakdown and replacement ».

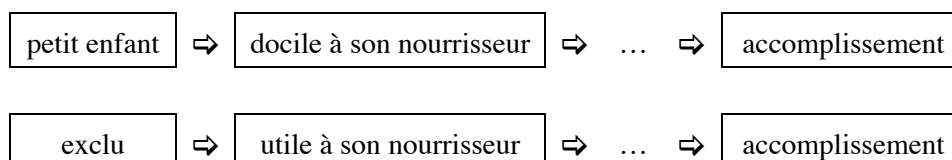
²¹⁷ Pour l'exemple des ayants-droit à une dotation frumentaire oxyrhynchites, que seules les franges pauvres vont vraiment percevoir, voir J.R. REA, *op. cit.*, p. 3 ; p. 8 ; *supra*, et n. 145 ; G. NACHTERGAEL, « Les terres cuites "du Fayoum" dans les maisons de l'Égypte romaine », p. 237-239, pour des informations similaires fournies par les contextes de découverte des figurines au sein de maisons. Ce mécanisme d'emprunt est du même ordre que celui à l'œuvre pour le terme ἀβάσκαντος étudié par D. BONNEAU, « L'apotropaïque "Abaskantos" en Égypte », *RHR* 199, 1982, p. 23-36, en ce sens qu'il révèle un emploi d'ordre social ; p. 26-29, pour les porteurs du nom et leurs descendants (affranchis) d'« un niveau social souvent médiocre pour eux-mêmes, mais dans un contexte assez élevé » ; et surtout p. 31 : « par extension ou par contagion d'une mode qui a paru distinguée, il est utilisé par des personnes qui copient les bonnes manières, même sans bien savoir le grec ».

²¹⁸ Voir p. ex. le phénomène du changement de nom des parents égyptiens dans P. JOUGUET, *La vie municipale de l'Égypte romaine*, Paris, 1911, p. 87, et n. 1 ; mais toutefois P. VAN MINNEN, « ΑΙ ΑΠΟ ΓΥΜΝΑΣΙΟΥ : "Greek" Women and the Greek "Elite" in the Metropoleis of Roman Egypt », dans H. Melaerts, L. Mooren (éd.), *Le rôle et le statut de la femme en Égypte hellénistique, romaine et byzantine. Actes du colloque international, Bruxelles-Leuven 27-29 novembre 1997*, *StudHell* 37, Louvain, 2002, p. 350-351 (« Less Greek and more Egyptian ») et aussi p. 352, pour les rituels « non religieux » grecs liés à l'accès au statut d'éphèbe et au gymnase, ainsi que la place des « Greek images » et les « ordinary art objects ultimately derived from Greek models » qui seraient limités à l'élite grecque et égyptienne.

complètent. Enfin, il faut insister sur le fait que le motif implanté en Égypte, sous la forme privilégiée de chien individualisé, n'a rien dans son aspect qui évoque une quelconque égyptianisation. Significatif donc, le fait que ce ne sont pas les groupes <chien maltais + Harpocrate> qui dominent quantitativement mais les figurines de chiens maltais individualisés. Si l'on peut postuler que cet artéfact témoigne d'une appropriation de la part des Égyptiens, elle semble s'être réalisée intégralement, sans rien en modifier. Ce qui a donc été intégré, c'est la valeur métaphorique du chien dont il a été question et qui touche à un processus de socialisation ²¹⁹ :



Le signe du chien maltais lié à la petite enfance est toujours le marqueur d'un stade liminaire, un premier pas, une première fois, l'idée de nouveau venu (intégration en cours de celui qui était jusqu'alors « étranger »). L'appropriation de cette figurine procèderait donc d'une volonté d'inclusion soumise à la création de lien et de rapports de sociabilité (*trophè / philia*). Mais il s'agit aussi de reconnaître une autorité. Le chien signale alors l'acceptation de la contrainte du groupe émetteur de la « récompense » (sens des ornements ajoutés) ²²⁰. Là aussi, il y a communauté de sens quel que soit l'individu concerné :



Dans les deux cas le nourrisseur œuvre en quelque sorte à un « retour sur investissement ». En effet, les nourris à l'issue du processus, pour remplir pleinement le contrat, devront s'acquitter à leur tour du rôle de nourrisseur à l'égard des membres du groupe à intégrer (famille ou communauté) ²²¹.

²¹⁹ La définition suivante permet de mieux apprécier ce qui est engagé par la figurine : « Le concept de socialisation dénote l'ensemble d'acquisition et d'adaptation qui permettent à la personne, enfant aussi bien qu'adulte, de satisfaire aux exigences minimales de la vie sociale dans laquelle elle est insérée ou sera amenée à s'insérer. La socialisation dote ainsi la personne de modèles comportementaux et expressifs, de registres de buts, de croyances, de théories, de valeurs, d'attitudes (...) lui permettant de fonctionner de façon plus ou moins modale, ou plus moins harmonieuse dans les relations interpersonnelles et sociales, dans les relations intragroupes et intergroupes, dans les statuts qui sont ou deviendront les siens. », J.-L. Beauvois, N. Dubois, « Socialisation et internalisation des utilités comportementales », dans J.-L. Beauvois, N. Dubois, W. Doise (éd.), *La construction sociale de la personne*, Grenoble, 1999, p. 217.

²²⁰ Pour le verbe *τρέφω* comme acte de récompense, P. DEMONT, « Remarques sur le sens de *τρέφω* », p. 373.

²²¹ Ex. de réciprocité dans le cas présenté par B. BOYAVAL, « Sur un vers de l'épigramme métrique d'Apollôn », *ChronEg* 70/139-140, 1995, p. 252-253. « Respectueux de ses parents » v. 5 : *Τὸν δὲ γονεῖς τιμῶντα*, avant même semble-t-il d'avoir pu apporter « les soins nourriciers », *τροφεία* ; une image flatteuse s'opposant aux cas d'enfants ingrats bien connus par la documentation papyrologique.

Le choix du chien maltais pour traduire en Égypte la « parentalisation » des rapports sociaux », selon la terminologie de P. Brulé²²², s'explique par la place que cette région de l'Empire occupe dans les représentations mentales. La notion de « grenier à blé », loin d'être un simple poncif, révèle ici son importance dans le mécanisme de « nourrissage » au sens large. Le thème de la *trophè* infantile véhiculé par le maltais revêt dans cette province, paradis fertile source de *truphè*, une portée immédiate.

Le chien maltais de terre cuite peut être finalement défini comme σύμβολον. Il dit la relation (*philia*) entre deux contractants (*trophimos* / *anatropeus*) qui implique des avantages et des obligations²²³. Il est aussi d'une certaine manière et au même titre qu'une tessère, un « signe probatoire »²²⁴ et un « artifice de commémoration »²²⁵. C'est un repère dont la valeur appartient à un système intégré²²⁶ et au sein duquel elle peut être impliquée dans des contextes variables²²⁷.

Toutefois, avec le cas des chiens associés à Harpocrate hellénisé dont peu de caractéristiques renvoient à une « identité » égyptienne – doigt à la bouche, *pschent* –, des doutes pourraient apparaître quant à la valeur exclusivement lisible par des Hellènes, des Romains ou des individus prêts à les rallier. Loin d'être paradoxaux, ces traits égyptiens s'insèrent parfaitement dans la façon dont le chien maltais fait sens. Effectivement, un élément comme le *pschent* consoliderait l'implantation au sein du territoire habité. C'est là un mécanisme à rapprocher de celui propre à l'imaginaire grec défini ainsi par Fr. Lissarrague : « L'imaginaire grec construit ses propres catégories à travers l'image de l'autre, mais d'un autre dont il sélectionne les traits pertinents pour les réutiliser dans son propre système de valeurs. »²²⁸. Au sein du territoire d'un peuple étranger, les membres de la « famille » des ayants-droit se définissent par des marques de solidarité et soudent ainsi leurs liens²²⁹. La communauté des Hellènes s'approprie l'espace recomposé, devenu cadre de vie, grâce à des éléments étrangers qui « ouvrent vers ce même monde barbare le groupe familial. (...) l'*oikos*, ici aussi, se définit à travers tout un éventail d'oppositions et de complémentarités »²³⁰. Le transfert de tels « référents exotiques » n'est convoqué, si l'on peut dire, que pour rendre tangible, légitimer, la présence et les prérogatives de la communauté / famille sur la *chôra*²³¹.

²²² P. BRULÉ, « La parenté selon Zeus », p. 450-451.

²²³ P. BELLEMARE, « Symbole : fondements anthropobiologiques de la doctrine aristotélicienne du langage », *Philosophiques* 9/2, 1982, p. 269-270.

²²⁴ Cl. MOATTI, « Le contrôle de la mobilité des personnes dans l'Empire romain », *MEFRA* 112/2, 2000, p. 929.

²²⁵ P. BELLEMARE, *op. cit.*, p. 277. Considérer les συμβολή qui scellent les contrats entre des pastophores et des particuliers désireux d'organiser un *symposion* (κλίνη) au sein d'un ἐστιατόρειον ; voir H.-B. SCHÖNBORN, *Die Pastophoren im Kult der ägyptischen Gotter*, BKP 80, Meisenheim, 1976, p. 32 ; *supra*, et n. 169-170, pour la théoxénie.

²²⁶ J. BINGEN, « L'Égypte gréco-romaine et la problématique des interactions culturelles », dans R.S. Bagnal *et al.* (éd.), *Proceedings of the Sixteenth International Congress of Papyrology. New York, 24-31 July 1980*, Ann Arbor, 1981, p. 9-18.

²²⁷ St. HUYSECOM-HAXHI, A. MULLER, *op. cit.*, p. 244 ; A. MULLER, « Le tout ou la partie. Encore les protomés : dédicataires ou dédicantes ? », dans Cl. Prêtre (éd.), *Le donateur, l'offrande et la déesse. Systèmes votifs des sanctuaires de déesses dans le monde grec*, Kernos-Suppl. 23, 2009, p. 92 ; p. 94-95 (« système votif »).

²²⁸ Fr. LISSARRAGUE, *L'autre guerrier. Archers, peltastes, cavaliers dans l'imagerie attique*, Paris, 1990, p. 149 (au sujet de l'image du Scythe dont le bonnet coiffe des banquetteurs adoptant la nudité grecque).

²²⁹ P. BRULÉ, *loc. cit.*

²³⁰ Fr. LISSARRAGUE, *op. cit.*, p. 215. Se reporter aux remarques méthodologiques *supra*, et n. 210-211, notamment au sujet de « reconquête territoriale ».

²³¹ Voir St. WACKENIER, « Les Grecs à la conquête de l'Égypte. De la fascination pour le lointain à l'appréhension du quotidien », *Hypothèses*, 2007, p. 27-35 : rôle dans la reconnaissance identitaire, notion de « diglossie du langage iconographique », place des stéréotypes et des référents exotiques (certaines descriptions

« Tout le monde n'a pas la tête symbolique » affirmait P. Perdrizet afin d'évacuer les interprétations par trop « intellectualisées »²³². Avec le chien maltais, il y a bien là un code figuratif stéréotypé, contenant des « valeurs et vertus standards en vigueur » et immédiatement perceptible par le groupe d'individus qui le produit²³³.

Le chien maltais marque donc un entre-deux. Le passage de l'intérieur vers l'extérieur et *vice-versa*, comme mouvement caractéristique de l'expérience des individus en quête de stratégies adéquates²³⁴. En l'occurrence, il s'agit d'emprunter une image conventionnelle, mais un emprunt étranger à toute interrelation culturelle. Au contraire, il permet de se différencier du groupe voisin, celui de l'Autre en passe d'être « abandonné ». Le chien maltais « symbolise » une reproduction liminaire de rapports intracommunautaires mais du côté de ceux, vision bien terre à terre mais ô combien fondamentale, dont le mode de vie laisse espérer l'amélioration des conditions de vie.

de stèles seraient à revoir). Mettre en parallèle la tendance à l'adoption d'un ethnique domiciliaire par les Grecs ; J. DUCAT, « Grecs et Égyptiens dans l'Égypte lagide », dans J. Leclant (éd.), *Entre Égypte et Grèce. Actes du Colloque du 6-9 octobre 1994*, CahVK 5, Paris, 1995, p. 74-75.

²³² P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 28.

²³³ P. ZANKER, *op. cit.*, p. 283-284, notamment la volonté de définir publiquement image et rang comme phénomène social spécifique de l'*imperium romanum* (cas des *munera*, bienfaits prodigués à leurs concitoyens par les affranchis).

²³⁴ G. VIGNAUX, Kh. FALL, L. TURGEON, « Les recherches interculturelles : héritages conceptuels et nouveaux enjeux », dans Kh. Fall, L. Turgeon (éd.), *Champ multiculturel, transactions interculturelles. Des théories, des pratiques, des analyses*, Paris, 1998, p. 62-63.